LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Les orientations du Président de la République permettront de renforcer l'intégration continentale dans le domaine de l'innovation

(P3)

SOMMET DE SHENZHEN

Vers un monde multipolaire et la recomposition des zones d'influence

(Pages 8 et 9)

LIGNE MINIÈRE EST

L'artère qui transportera la valeur ajoutée pour l'économie nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, du niveau d'avancement des travaux du projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba, et du projet de quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba. Dans ce cadre, "le président de la République a chargé le ministre du secteur de transmettre ses remerciements et ses encouragements à l'ensemble des travailleurs des travaux publics, où qu'ils se trouvent, pour les efforts qu'ils déploient au service du développement du système des infrastructures stratégiques de l'Algérie".

(Lire en Page 4)



LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

L'ANIE salue une campagne sans dépassement

(P5)

SÉNAT

Lebbou présente le PLF 2027 devant la commission compétente

(P5)

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

La Palestine réclame des «mesures dissuasives » contre le « terrorisme » des colons en Cisjordanie occupée

(P12)

Espagne : Sánchez propose de taxer les fortunes de plus de 100 millions d'euros



Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a proposé lundi 23 novembre de créer un impôt sur les fortunes supérieures à 100 millions d'euros. Ce prélèvement pourrait rapporter environ 2 milliards d'euros par an, selon une estimation relayée par la presse espagnole. Le taux de l'impôt reste à préciser.
Dans un message publié sur le réseau social américain X, le dirigeant socialiste a indiqué que les recettes pourraient notamment financer une allocation destinée aux familles avec enfants, des investissements dans le logement et l'amélioration des services publics. Il a affirmé que les 0,1 % les plus riches détenaient plus de 10 % du patrimoine en Espagne et que leur part continuait d'augmenter depuis 2010.
La proposition intervient dans la dernière ligne droite de la campagne pour le scrutin du dimanche 29 novembre. La plupart des derniers sondages placent le Parti populaire (PP, conservateur) en tête, sans majorité absolue à lui seul, et donnent au PP et à Vox (extrême droite) suffisamment de sièges pour l'atteindre ensemble. Le PP promet notamment de réduire l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes et les classes moyennes, ainsi que pour les jeunes actifs.
L'accès au logement figurait déjà parmi les priorités citées par Pedro Sánchez lors de la convocation des élections anticipées, le 5 octobre. Quelques jours auparavant, le Congrès des députés avait refusé de valider deux décrets-lois sur le logement. Le gouvernement en a repris l'essentiel dans de nouveaux textes approuvés le 6 octobre.
L'Espagne a instauré en 2022 un impôt national de solidarité qui vise les patrimoines nets supérieurs à 3 millions d'euros et complète l'impôt sur le patrimoine dont la gestion relève des communautés autonomes. En France, le même seuil de 100 millions d'euros a été retenu dans une proposition inspirée des travaux de l'économiste Gabriel Zucman, qui prévoyait un impôt plancher annuel de 2 % sur le patrimoine net. Le Sénat français a rejeté ce texte en juin 2025.

Bruxelles enquête sur les pratiques commerciales d'un embouteilleur de Coca-Cola



Bruxelles enquête sur de possibles entraves au commerce de boissons par un embouteilleur de Coca-Cola. La Commission européenne cherche notamment à savoir si le groupe a empêché certains clients de négocier leurs achats en gros pour plusieurs pays à la fois. La Commission européenne a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête pour déterminer si Coca-Cola Europacific Partners (CCEP) a entravé les échanges de boissons gazeuses et de boissons pour sportifs entre pays de l'Union européenne.
Dans un communiqué, la Commission indique qu'elle examinera si l'embouteilleur a imposé à certains clients de négocier leurs achats en gros pays par pays. L'enquête porte sur les ventes aux supermarchés et aux autres détaillants qui vendent ces boissons à emporter.
Bruxelles cherche aussi à établir si CCEP a réservé certaines remises aux clients qui ne réexportaient pas les boissons vers d'autres États membres et si le groupe a utilisé des formats d'emballage différents selon les pays pour freiner les échanges. Elle examinera également si l'embouteilleur a incité des distributeurs à limiter leurs importations de boissons gazeuses en Espagne. Établi au Royaume-Uni, CCEP est l'un des deux principaux embouteilleurs des marques de The Coca-Cola Company en Europe. Selon la Commission, il est le premier fournisseur de boissons gazeuses dans huit pays de l'UE, dont la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède.
Si elles sont établies, ces pratiques pourraient constituer un abus de position dominante au sens de l'article 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. L'enquête fait suite à des inspections inopinées menées en mars 2025 dans plusieurs États membres. Son ouverture ne préjuge pas de son issue.

France : Ségolène Royal redoute des violences racistes si le RN arrive au pouvoir...

L'ancienne candidate socialiste à l'élection présidentielle Ségolène Royal a affirmé dimanche 22 novembre sur LCI qu'une arrivée du Rassemblement national (RN) au pouvoir risquait d'entraîner une vague de violences racistes en France.
« Avec l'extrême droite, c'est le déferlement de violences. On l'a vu avec les crimes racistes », a-t-elle déclaré face à Darius Rochebin. « Ils vont tuer des Noirs, ils vont tuer des Arabes. », a-t-elle ajouté, évoquant la théorie du « grand remplacement ».
Relancée par le journaliste, Ségolène Royal a dit redouter des passages à l'acte de personnes « fanatisées par des théories racistes ». Elle a notamment évoqué l'attentat du 23 octobre à Trappes et à La Verrière, dans les Yvelines.
L'attaque a fait un mort et sept blessés, dont une fillette de 12 ans. Le suspect, Kevin Tessier, âgé de 39 ans, a été mis en examen et placé en détention provisoire. Il avait notamment déclaré en garde à vue avoir choisi ses victimes en fonction de leur origine ou de leur religion.
Les enquêteurs n'ont établi, à ce stade, aucun lien entre le suspect et une organisation politique ou un groupuscule d'ultradroite, selon les médias français.

... 98 élèves et une trentaine de personnels blessés en une semaine en marge du mouvement lycéen

Le ministre français de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a déclaré lundi 23 novembre que 98 élèves et une trentaine de professionnels avaient été blessés la semaine précédente en marge de la mobilisation lycéenne.
Interrogé sur LCI, le ministre a indiqué que 280 professionnels avaient été blessés depuis le début du mouvement, un bilan qu'il a qualifié de « jamais-vu ». Il a relevé que le nombre d'élèves blessés avait atteint un niveau inédit alors que les blocages concernaient moins de lycées.
Édouard Geffray a évoqué des tirs de mortiers d'artifice ainsi que des mouvements de foule et de panique. Selon lui, les violences se concentrent dans un nombre limité de secteurs. Il a déclaré que les actions « violentes, délibérées, gravissimes » seraient « pénalement sanctionnées ».
Interrogé sur d'éventuelles complicités au sein des établissements, le ministre a indiqué qu'au 1er novembre, une quinzaine de procédures disciplinaires avaient été engagées contre des enseignants ou d'autres personnels de l'Éducation nationale. Il a jugé ce nombre très faible au regard des effectifs.
Le 12 novembre, le gouvernement avait annoncé la saisine systématique de la justice pour les actes délictueux commis dans les lycées, à leurs abords ou sur les réseaux sociaux, notamment lorsqu'ils visent des personnels de l'Éducation nationale.

CAN 2025 : le Tribunal arbitral du sport (TAS) tranchera mardi le litige entre le Sénégal et le Maroc

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé lundi qu'il rendrait ce mardi 24 novembre, dans l'après-midi, sa décision sur le recours de la Fédération sénégalaise de football (FSF) contre l'attribution au Maroc de la victoire en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025.
La sentence sera publiée sur le site officiel du TAS. L'audience s'était tenue à huis clos le 8 octobre à Lausanne, en Suisse, en présence des représentants des fédérations sénégalaise et marocaine et de la Confédération africaine de football (CAF). À l'issue des débats, le directeur général du TAS, Matthieu Reeb, avait indiqué qu'une décision motivée serait rendue après les délibérations, sans en préciser la date.
La formation arbitrale est présidée par le Français Gérald Simon, aux côtés de l'Allemand Ulrich Haas et de l'Italien Luigi Fumagalli.
Le différend remonte à la finale disputée le 18 janvier à Rabat. Le Sénégal s'était imposé face au Maroc (1-0) après prolongation grâce à un but de Pape Gueye. En fin de temps réglementaire, plusieurs joueurs sénégalais avaient temporairement quitté la pelouse pour protester contre un penalty accordé au Maroc. La rencontre avait repris après leur retour sur le terrain et le penalty avait été manqué.
Saisi par la Fédération royale marocaine de football, le jury d'appel de la CAF avait déclaré le Sénégal forfait le 17 mars et homologué une victoire du Maroc sur le score de 3-0, en application de l'article 84 du règlement de la compétition.
La Fédération sénégalaise avait saisi le TAS le 25 mars pour demander l'annulation de la décision de la CAF et la reconnaissance du Sénégal comme vainqueur de la compétition.

La Belgique confrontée à d'importantes perturbations des transports

La Belgique est confrontée lundi à d'importantes perturbations des transports, alors que trois grands syndicats organisent une manifestation nationale à Bruxelles contre les mesures d'austérité du gouvernement fédéral et la hausse du coût de la vie.
Tous les vols au départ des aéroports belges ont été annulés, tandis que les services de transports publics connaissent d'importantes perturbations dans l'ensemble du pays, selon le radiodiffuseur public RTBF.
La manifestation, organisée par les syndicats chrétien CSC (ACV), socialiste FGTB (ABVV) et libéral Synova, intervient alors que les négociations sur le budget fédéral reprennent.
Les syndicats ont appelé à une « grande mobilisation citoyenne », invitant les travailleurs, les étudiants, les retraités, les organisations de la société civile et les autres citoyens à participer à la protestation.
Le Premier ministre Bart De Wever doit rencontrer lundi le roi Philippe, alors que le gouvernement poursuit ses efforts pour parvenir à un accord sur le budget fédéral.
Les syndicats protestent contre les politiques de la coalition dite « Arizona » au pouvoir au niveau fédéral, notamment contre les mesures qui, selon eux, entraîneront une hausse du coût de la vie et porteront atteinte aux droits des travailleurs.
Ils ont exprimé leurs inquiétudes face à l'augmentation des coûts du logement, de l'énergie, des carburants, de l'alimentation et des transports publics, ainsi qu'au risque de suppressions d'emplois dans un contexte de multiplication des restructurations d'entreprises et des faillites.
Les syndicats ont également critiqué plusieurs mesures proposées par le gouvernement dans le cadre des négociations en cours sur le budget fédéral.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Les orientations du Président de la République permettront de renforcer l'intégration continentale dans le domaine de l'innovation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche, des instructions concernant les préparatifs de la Conférence africaine des start-up, soulignant la nécessité d'approfondir et d'élargir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement, indique un communiqué du Conseil des ministres. Dans ce cadre, le président de la République a instruit que les résultats "d'une telle manifestation ne doivent pas être en deçà des résultats réalisés lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), d'où la nécessité d'approfondir davantage les concertations en vue de préparer cet événement important pour l'économie du continent, en les élargissant au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de Cabinet de la présidence de la République".

Il a aussi insisté sur l'impératif de "réunir toutes les conditions de réussite, sur les plans technique et professionnel, durant toute la durée de la Conférence, au profit de nos frères africains invités".

Le président de la République a également ordonné que "la Conférence permette de renforcer et de consolider davantage le réseau africain des start-up, considéré comme un véritable moteur de dynamisation des économies des pays du continent et de l'Afrique dans son ensemble".

En effet, des experts économiques ont salué les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de garantir une préparation rigoureuse de la Conférence africaine des start-up et de consacrer une approche axée sur l'atteinte de résultats concrets, ce qui contribuera au renforcement de l'intégration africaine dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Dans des déclarations à l'APS, plusieurs experts ont souligné l'importance de cet événement, qui permettra d'établir des partenariats économiques et technologiques entre les start-up africaines, de développer les mécanismes de financement et de favoriser les échanges d'expertises, en vue de concrétiser des projets conjoints et de renforcer l'intégration de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle du continent. Dans ce contexte, l'expert El Houari Tighersi a estimé que l'accent mis par le président de la République sur la nécessité que les résultats de cette conférence soient à la hauteur de ceux obtenus lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) traduit une volonté de faire des manifestations économiques des espaces pour la création de valeur ajoutée, et l'ouverture de véritables opportunités d'investissement et de nouveaux marchés aux entreprises africaines.

Il a ajouté que cette conférence constitue une opportunité pour renforcer la coopération économique et technologique entre les pays africains, à travers le développement de partenariats durables et la mise en relation des start-up avec les investisseurs et les marchés, soulignant l'importance de mettre en place un réseau continental de l'innovation et de l'entrepreneuriat, à même de favoriser les échanges d'expertises et le développement de projets communs. L'expert a également estimé que l'élargissement des consultations au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, sous la supervision du directeur de cabinet de la présidence de la République, témoigne de l'importance de la coordination entre les dimensions diplomatique, scientifique et économique, notamment en rapprochant les universités et centres de recherche des entreprises économiques, mais aussi en valorisant et en transformant les résultats de la recherche scientifique en produits et services commercialisables. Pour sa part, Cherif Daroui, expert économique, considère que les instructions du président de la République traduisent une volonté de passer de l'organisation de manifestations économiques à la concrétisation d'un impact tangible, en traduisant les orientations politiques en programmes et mécanismes exécutifs à même de renforcer le système de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle continentale.

La coordination institutionnelle est à même d'assurer la mise en adéquation des résultats de la conférence avec les politiques publiques et les législations, contribuant ainsi à lever les obstacles administratifs et juridiques auxquels sont confrontées les start-up africaines, notamment en matière de financement et de difficultés à se développer au-delà des marchés nationaux, a-t-il dit, insistant sur l'importance de mettre en place des mécanismes de suivi garantissant la pérennité des résultats issus de cette manifestation.

Pour l'expert Ahmed El Hidoussi, cette conférence constitue une étape permettant de passer de la facilitation des échanges commerciaux africains au renforcement de la circulation des idées, des technologies, des services et des solutions numériques, de manière à appuyer l'intégration économique continentale et à ouvrir de nouvelles perspectives à l'innovation.

Les start-up africaines sont confrontées à des défis liés à l'étroitesse des marchés et à la difficulté d'accès aux financements, ce qui requiert la mise en place d'un réseau reliant les entrepreneurs, les investisseurs et les centres de recherche dans les différents pays du continent, et permettant le développement de projets communs dans divers domaines, a-t-il précisé.

Il a également souligné l'importance de saisir la tenue de la Conférence pour renforcer le lien entre les start-up, les fonds d'investissement et les institutions financières et pour encourager les rencontres d'affaires en vue d'aboutir à des partenariats et à des investissements communs, et ce, en plus du transfert de la technologie et de la mise en relation des universités et centres de recherches avec les entreprises économiques pour transformer les innovations en produits commercialisables.

La 5e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026), qui se tiendra du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, regroupera des entrepreneurs, des investisseurs et des innovateurs, ainsi que des décideurs, dans le but d'explorer les perspectives de l'entrepreneuriat et du développement technologique sur le continent.

Placée sous le thème "DEEPTECH : le véritable défi", cette manifestation devrait attirer plus de 25.000 participants, ainsi que 40 délégations ministérielles et 150 investisseurs.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, des instructions concernant les préparatifs de la Conférence africaine des start-up, soulignant la nécessité d'approfondir et d'élargir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement.

Dans ce cadre, le président de la République a instruit que les résultats d'une telle manifestation ne doivent pas être en deçà des résultats réalisés lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF).

Il a également insisté sur la nécessité d'approfondir davantage les concertations en les élargissant au Premier ministre, ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de Cabinet de la présidence de la République.

Il a aussi mis l'accent sur l'impératif de "réunir toutes les conditions de réussite, sur les plans technique et professionnel, durant toute la durée de la Conférence, ce qui permettra de renforcer et de consolider davantage le réseau africain des start-up, considéré comme un véritable moteur de dynamisation des économies des pays du continent et de l'Afrique dans son ensemble".

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUE LE TRAVAIL ACCOMPLI DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, le travail accompli dans le cadre du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, en instruisant de tirer parti des expériences scientifiques étrangères en matière de culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a "salué le travail accompli par la ministre du secteur dans ce plan important, le considérant comme une contribution appréciable aux efforts de l'Etat en matière de protection de l'environnement contre les changements climatiques", précise la même source.

Il a également enjoint à la ministre du secteur de "tirer parti des expériences scientifiques étrangères relatives à la culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées".

Le président de la République a insisté, dans ce contexte, sur "la nécessité de coordonner avec le ministère de l'Agriculture concernant les espèces végétales utilisées dans ces opérations environnementales sensibles".



APPROBATION DU PROJET DE CRÉATION D'UN VILLAGE OLYMPIQUE ET D'UN COMPLEXE SPORTIF OMNISPORTS À CONSTANTINE

Ainsi , le Conseil des ministres a approuvé, lors de la réunion présidée par le président de la République, le projet de création d'un village olympique et d'un complexe sportif omnisports à Constantine, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le Conseil des ministres "a donné son accord au projet de création d'un village olympique dans la wilaya de Constantine, avec la réalisation d'un complexe sportif omnisports", précise la même source.

Le président de la République a, par ailleurs, "ordonné l'élaboration d'une étude, à une étape ultérieure, portant sur la couverture du stade historique Ben Abdelmalek Ramdane", ajoute le communiqué. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, par ailleurs, la poursuite des efforts pour l'élaboration de la carte nationale sociale, tout en veillant à l'établissement d'un référentiel algérien dédié aux données sociales, sans se contenter des modèles préétablis provenant de l'étranger, indique un communiqué du Conseil des ministres.

A cet égard, le président de la République a ordonné la poursuite des efforts, dans le cadre de l'élaboration de la carte nationale sociale, avec une coordination totale entre les différents secteurs.

Il a également ordonné "l'établissement d'un référentiel algérien dédié aux données sociales à tous les niveaux, sans se contenter des modèles préétablis provenant de l'étranger", ajoute la même source.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Lancement de la campagne de récolte de la pomme de terre hors-saison dans plusieurs wilayas

La campagne de récolte de la pomme de terre hors saison a été lancée dans la wilaya de Tiaret sur une superficie totale de 242 hectares, avec un rendement prévisionnel de 200 quintaux à l'hectare, a indiqué lundi le directeur local des Services agricoles (DSA), Boualem Mekhaneg. M. Mekhaneg a précisé que l'opération de récolte, dont le coup d'envoi a été donné dimanche par le wali de Tiaret, Abdelouahab Bertima, au niveau d'une exploitation agricole située dans la commune de Dahmouni et s'étendant sur une superficie de 60 hectares, se poursuivra durant plusieurs jours dans d'autres régions de la wilaya.

Le responsable a également indiqué que le rendement moyen devrait atteindre environ 200 quintaux à l'hectare. Cette opération se déroule sous la supervision de la DSA, en coordination avec la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le but d'assurer la commercialisation de la récolte et de contribuer à la régulation des prix. Dans ce cadre, les premières quantités récoltées ont été acheminées vers le marché de gros de la wilaya de Tiaret, tandis que d'autres ont été destinées à Alger, a souligné M. Mekhaneg, précisant que la commercialisation devrait s'étendre à d'autres wilayas au cours de la prochaine période.

Le prix de vente a été fixé à 90 dinars le kilogramme, selon la même source.

Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara, Benaoumer Sellam a indiqué mercredi que la pomme de terre est disponible en quantités abondantes sur les marchés de la wilaya, notamment au niveau des deux marchés de gros de fruits et légumes dans les communes de Tighennif et de Sidi Abdelmoumen. Les prix de gros oscillent entre 70 et 85 DA le kilogramme, tandis que le prix de vente au détail dans les marchés de proximité avoisine les 90 DA le kilogramme, a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS, rappelant que la wilaya de Mascara a enregistré, au titre de la précédente campagne agricole, une production de plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre de saison. Cette production a été commercialisée à travers les deux marchés de gros de Tighennif et de Sidi Abdelmoumen, ainsi que sur les marchés de plusieurs wilayas voisines, a indiqué M. Sellam, soulignant que la superficie consacrée à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison dans la wilaya de Mascara au titre de la campagne agricole 2026-2027 a atteint 4.850 hectares. Il a ajouté que ces espaces sont principalement concentrés dans la plaine de Ghriss et que les opérations de plantation, achevées avant la mi-octobre dernier, ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

Il a également souligné que la superficie consacrée à cette culture stratégique a augmenté par rapport à la campagne agricole précédente, durant laquelle plus de 4.200 hectares avaient été emblavés. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre d'agriculteurs ayant adhéré au programme de production de pommes de terre d'arrière-saison durant la campagne en cours. La récolte devrait débuter à la fin du mois de novembre en cours. Des quantités importantes de cette production seront destinées à l'approvisionnement du marché local, afin d'éviter toute perturbation de la disponibilité de ce produit, a-t-il ajouté.

Le même responsable a rappelé que la wilaya de Mascara dispose de 133 chambres froides destinées au stockage des produits agricoles, notamment de la pomme de terre. De son côté, le président de la Chambre agricole de wilaya, Mohamed Zougarat, a indiqué à l'APS que la Chambre a récemment entamé, en coordination avec la DSA, la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation visant à promouvoir et à développer la filière de la pomme de terre. La production annuelle de la pomme de terre dans la wilaya d'El-Oued est estimée à plus de 16 millions de quintaux, répartis sur deux campagnes agricoles, celles de la pomme de terre hors saison avec plus de 12 millions de quintaux, et de la pomme de terre de saison avec plus de 3,8 millions quintaux, selon les données des instances agricoles.

La pomme de terre hors saison est la plus demandée sur les marchés nationaux. Elle est cultivée sur une superficie de 35.000 hectares et a enregistré une stabilité des volumes de production et des superficies cultivées au cours des six dernières saisons agricoles (de 2020-2021 à 2025-2026), a indiqué le président de la Chambre agricole de la wilaya, Djelloul Othmani.

Cette superficie représente 35% de la surface agricole totale exploitée, estimée à environ 100.000 hectares.

LIGNE MINIÈRE EST

L'artère qui transportera la valeur ajoutée pour l'économie nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, du niveau d'avancement des travaux du projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba, et du projet de quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba.

Dans ce cadre, "le président de la République a chargé le ministre du secteur de transmettre ses remerciements et ses encouragements à l'ensemble des travailleurs des travaux publics, où qu'ils se trouvent, pour les efforts qu'ils déploient au service du développement du système des infrastructures stratégiques de l'Algérie".

Monsieur le Président a également enjoint "d'exploiter le sable extrait des profondeurs des ports dans les projets des travaux publics, au lieu de recourir au sable des oueds, dont l'utilisation affecte les eaux souterraines".

Le président de la République a, par ailleurs, renouvelé ses instructions visant à "accélérer l'entrée en activité sur le terrain de la société nationale de nettoyage des ports, dont il avait précédemment ordonné la création pour remplacer les sociétés étrangères assurant ces missions en Algérie depuis des décennies".

La ligne minière Est, qui relie Annaba à Tébessa en passant par Guelma et Souk Ahras. Ce n'est pas une simple voie ferrée. C'est une artère stratégique. Une artère qui va relier les immenses gisements de phosphate de l'est algérien aux usines de transformation, et les usines de transformation aux ports d'exportation. Pendant des décennies, l'Algérie a dormi sur ses richesses minières. Elle a du phosphate, du fer, du zinc, de l'or. Mais sans infrastructures pour les transporter, ces richesses restaient sous terre. Inutiles. Aujourd'hui, cela change. Avec la ligne minière Est, le phosphate de Tébessa ne restera plus à Tébessa. Il deviendra de l'engrais à Annaba, puis il partira vers le monde entier. C'est l'objectif : valoriser les richesses minières nationales, et renforcer les exportations hors hydrocarbures. Sortir, enfin, du tout-pétrole. Les experts économiques sont formels, cette ligne est un levier stratégique. Elle va rendre les engrais algériens plus compétitifs sur le marché international. Elle va créer des emplois, attirer des investissements, faire entrer des devises.

Considéré comme un axe essentiel du projet intégré de phosphate, ce projet dépasse le cadre du développement des infrastructures de transport pour constituer un levier pour l'instauration d'un système économique et industriel intégré, dans lequel s'intègrent les investissements miniers, logistiques et portuaires, à même de générer une valeur ajoutée locale, de créer des emplois et de renforcer la diversification de l'économie nationale, selon les experts.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert économique, M. Ishak Kherchi, a indiqué que le projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba, constitue l'un des plus grands projets stratégiques de valorisation des richesses minières nationales, en tant que maillon essentiel permettant de transporter d'importantes quantités de phosphate, tout en réduisant les coûts de transport et en permettant aux engrais d'atteindre les marchés avec une qualité élevée et des prix compétitifs, générant ainsi une valeur ajoutée supérieure à celle de l'exportation des matières extraites à l'état brut.

Ce projet contribuera au renforcement des exportations hors hydrocarbures et à l'augmentation des recettes en devises, tout en créant des emplois et en stimulant les investissements liés au secteur minier, de manière à soutenir la constitution d'une base industrielle nationale plus diversifiée et compétitive, a ajouté M. Kherchi. L'expert a également salué les dimensions économiques et environnementales de la décision d'exploiter les sables extraits des fonds portuaires dans les projets de travaux publics et d'infrastructures, estimant qu'elle s'inscrit dans une approche d'économie circulaire et permet de réduire la pression sur les sources traditionnelles de sable, notamment les sables des oueds.

Concernant la création d'une société nationale de nettoyage des ports, M. Kherchi a estimé que cette démarche traduit une orientation stratégique visant à renforcer les capacités nationales en matière d'entretien des infrastructures portuaires et à réduire la dépendance aux entreprises étrangères spécialisées dans ce domaine, tout en permettant le développement de l'expertise locale et l'extension future de l'activité de cette société aux marchés africains.

De son côté, l'expert économique, Abderrahmane Hadef, a souligné que la ligne minière Est constitue un maillon important du projet intégré de phosphate, dans la mesure où elle permettra de valoriser les ressources minières et de faire de la ligne ferroviaire un véritable axe économique et un acquis stratégique sur le plan logistique.

En outre, ce projet contribuera au désenclavement de nombreuses régions et à l'ouverture d'un corridor économique à même d'attirer et d'implanter différentes activités économiques, renforçant ainsi le développement local et offrant de nouvelles opportunités aux petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans la région, a ajouté M. Hadef.

Il a également affirmé que la maîtrise de la réalisation des projets structurants, à l'instar des lignes minières Ouest et Est, témoigne du développement des capacités nationales en matière de réalisation de grandes infrastructures et ouvre la voie à une reconfiguration de la

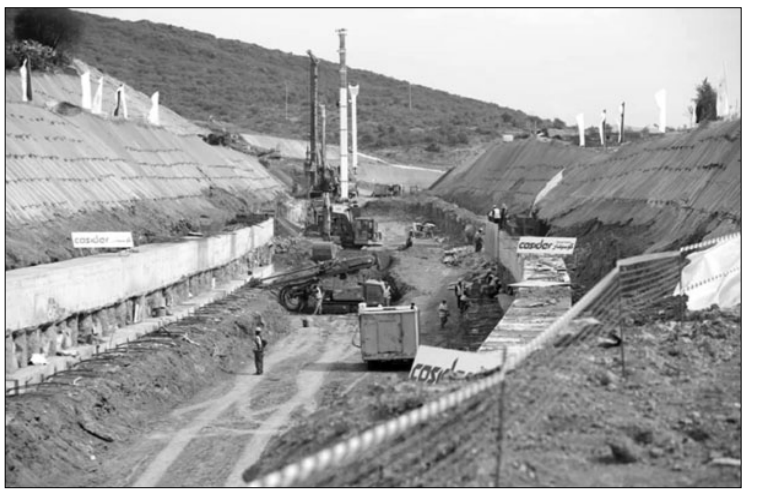

carte économique du pays, soulignant que le projet intégré de phosphate permettra à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en matière d'engrais, constituant ainsi un levier direct pour le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, tout en promouvant la position de l'Algérie en tant qu'acteur sur le marché international des engrais.

L'expert économique a, par ailleurs, salué la décision du président de la République de valoriser le sable extrait des profondeurs des ports, soulignant que cette démarche s'inscrit dans une approche de durabilité économique et environnementale, d'autant plus que les opérations de nettoyage des ports seront assurées par une entreprise algérienne, ce qui ouvrira, selon lui, de nouvelles perspectives aux entreprises nationales pour exporter leur savoir-faire et leurs services vers les pays ayant besoin de ce type d'activités.

Les travaux du projet de dédoublement et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est, sur une distance de 422 km, ont enregistré une avancée notable. Ainsi, les 30 ouvrages d'art en réalisation sur le tronçon entre Bouchegouf et Ain Senour (Souk Ahras), seront livrés avant fin novembre en cours, tandis que le transport des premières cargaisons de phosphate via cette ligne est prévu à la fin du premier semestre 2027.

Lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'était félicité du niveau d'avancement des travaux du projet de la ligne ferroviaire minière Est, et du projet de quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, tout en enjoignant d'exploiter le sable extrait des profondeurs des ports dans les projets des travaux publics, au lieu de recourir au sable des oueds.

Le président de la République a également ordonné d'accélérer l'entrée en activité sur le terrain de la société nationale de nettoyage des ports, pour remplacer les sociétés étrangères assurant ces missions en Algérie depuis des décennies.

H. B.

INDUSTRIE ET SOUS-TRAITANCE

85 exposants prennent part à la 11e édition du Salon international "ALGEST 2026" à Alger

La 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance "ALGEST 2026" s'est ouverte hier, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de 85 exposants des secteurs public et privé. Ce rendez-vous économique, qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre, constitue un espace de mise en valeur des capacités de production des entreprises nationales dans les différents domaines d'activité, d'échange d'expertises et d'exploration des opportunités pour l'établissement de partenariats industriels fondés sur le principe gagnant-gagnant, contribuant ainsi au renforcement de la production nationale et à l'élargissement des domaines d'activité des entreprises, conformément aux orientations visant à encourager la production locale, à relever les taux d'intégration industrielle et à accroître la contribution du secteur industriel au tissu économique national hors hydrocarbures. Le Salon vise également à mettre en relation les donneurs d'ordre industriels avec les capacités de production nationales et à faire connaître les expertises et les compétences industrielles algériennes, à travers les espaces d'exposition et les rencontres professionnelles bilatérales (B2B), qui permettent d'identifier les fournisseurs qualifiés, de mobiliser les compétences locales et d'établir des relations industrielles intégrées.

Ces rencontres sont de nature à contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, au renforcement de la valeur ajoutée nationale et à la consolidation des chaînes d'approvisionnement, la sous-traitance constituant un levier essentiel du développement industriel, grâce aux opportunités qu'elle offre en matière d'amélioration et d'organisation des processus de production, de diversification des sources d'approvisionnement et de valorisation des capacités industrielles disponibles, selon les explications fournies par les organisateurs du Salon.

Cette édition connaît également la participation d'entreprises étrangères, notamment tunisiennes, camerounaises et belges, ouvrant ainsi des perspectives de coopération industrielle, d'échange d'expériences et de compétences et de découverte de nouvelles technologies, tout en contribuant au développement des relations commerciales. A rappeler que cette manifestation est organisée conjointement par le World Trade Center Algiers et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), dans le but de renforcer les échanges entre les industriels, les donneurs d'ordre, les producteurs et les sous-traitants, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat dans le domaine industriel.

R. N.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le ministre des Finances demande le relèvement des plafonds de paiement par carte CIB

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a instruit les responsables de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) de prendre les dispositions nécessaires au relèvement des plafonds de paiement par carte interbancaire (CIB), au profit des particuliers et des entreprises, indique dimanche un communiqué du ministère.

Ces instructions, contenues dans une correspondance portant le numéro 3090, datée du 22 novembre 2026, s'inscrivent dans le cadre de la promotion des moyens de paiement scripturaux et de l'élargissement de l'utilisation des moyens de paiement électronique.

Dans ce cadre, l'ABEF est chargée de coordonner avec les banques l'identification des plafonds actuellement en vigueur et l'élaboration d'une proposition de nouveaux plafonds, selon les catégories de clientèle et les canaux de paiement. Cette proposition devra préciser les limites applicables par opération et par période, ainsi que les modalités d'information des titulaires de cartes.

Pour sa part, la SATIM est chargée, en coordination avec les banques, d'identifier et de mettre en œuvre les adaptations techniques nécessaires à l'application des nouveaux plafonds.

Le ministre des Finances a demandé aux deux organismes de lui transmettre conjointement, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la correspondance, une proposition de nouveaux plafonds, accompagnée d'un calendrier de déploiement précisant les responsabilités de chaque intervenant, les étapes de mise en œuvre et les modalités de suivi.

R.N.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

L'ANIE salue une campagne sans dépassement

L'ANIE a salué lundi le respect de la Charte d'éthique durant la campagne des locales du 28 novembre, marquée par 239.800 activités à travers le pays.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a salué, hier, le respect par les candidats de la Charte d'éthique des pratiques électorales durant la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre, ne faisant état d'aucun dépassement enregistré au cours de cette période.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation du déroulement de la campagne électorale, le membre du bureau de l'ANIE chargé de l'information, Mohamed Lahcen Zeghidi, a indiqué que « les candidats en lice ont fait preuve d'une grande conscience politique nationale et d'un respect de l'éthique de la campagne électorale », ajoutant que celle-ci « s'est déroulée dans un climat serein et qu'aucun dépassement n'a été enregistré dans le discours politique ».

Il a également salué la coordination et l'esprit de coopération ayant caractérisé les partis politiques et les listes indépendantes durant la campagne électorale, soulignant que l'ANIE « était en contact permanent et direct » avec toutes les parties, afin de prendre en charge les préoccupations soulevées.

239.800 ACTIVITÉS DE TERRAIN ET UN BOND QUALITATIF DANS LES MÉDIAS

Selon les chiffres présentés lors de cette conférence, quelque 239.800 activités ont été organisées à ce jour dans le cadre de la campagne électorale à travers l'ensemble des communes du pays, entre meetings populaires et rencontres de proximité.

Concernant l'espace réservé aux candidats dans les médias audiovisuels publics, sous le titre « Expression directe », Zeghidi s'est félicité du bon déroulement de l'opération, faisant état d'« un bond qualitatif » du taux d'exploitation des unités de diffusion par rapport aux précédentes élections locales.

DÉPART DES PREMIERS BUREAUX ITINÉRANTS DEPUIS TINDOUF

S'agissant des bureaux itinérants, il a précisé que les premiers convois avaient pris le départ, lundi matin, depuis la wilaya de Tindouf en direction des zones reculées où sont établies les populations nomades, afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote.

Ces convois, dont le départ a été supervisé par le wali de Tindouf, accompagné du coordinateur de wilaya de l'ANIE, « sont dotés de tous les moyens nécessaires pour organiser l'opération de vote au profit des habitants des zones reculées dans les meilleures conditions », a-t-il ajouté.

Le départ des convois se poursuivra progressivement à travers les différentes wilayas concernées, conformément au calendrier établi par l'ANIE, a indiqué Zeghidi.

Hamza B.

SÉNAT

Lebbou présente le PLF 2027 devant la commission compétente

Lamine Lebbou a exposé hier, au Conseil de la nation le texte de loi de finances 2027, tablant sur une croissance de 4,2 % et des recettes en hausse.

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a présenté, lundi, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le texte de loi de finances 2027, qui prévoit des mesures visant à renforcer la stabilité macroéconomique, à soutenir l'investissement productif et à donner une nouvelle impulsion à la diversification économique, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens.

Lors d'une séance présidée par Djelloul Harrouchi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Lebbou a exposé les prévisions de croissance économique pour 2027, estimée à 4,2 %, ainsi que les dépenses et les recettes budgétaires et les prévisions pour les années 2028 et 2029.

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES POUR 2027

Dans ce cadre, Lebbou a indiqué que les recettes budgétaires devraient dépasser 9.251,1 milliards de dinars, en hausse de 7,4 % par rapport à 2026, tandis que les dépenses budgétaires devraient s'établir à 17.251,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement (AE) et à 17.882,6 milliards de dinars en crédits de paiement (CP).

S'agissant des dépenses de transfert, le ministre a fait état de 4.356,64 milliards de dinars en AE et de 4.415,35 milliards de dinars en CP, destinés essentiellement aux subventions des produits de large consommation dans le cadre du dispositif de soutien.

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT, POUVOIR D'ACHAT ET NUMÉRISATION FISCALE

Parmi les mesures prévues dans le texte de loi de finances 2027 pour encourager l'investissement, le ministre a cité la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consécration de trois organismes chargés de l'investissement, à savoir l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement.

Le texte propose aussi d'exonérer les fonds d'investissement créés en vertu d'accords internationaux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pendant une durée de 10 ans à compter du début de leur activité, a fait savoir le ministre. Le projet de loi de finances (PLF) prévoit également de reconduire, jusqu'au 31 décembre 2029, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi qu'à la vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulet de chair et de dinde produits localement.

En matière de simplification des procédures et d'accélération de la modernisation de l'administration, le ministre a indiqué que le projet propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU).

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Lebbou a souligné que l'élaboration du PLF 2027 intervient dans un contexte international marqué par la persistance des incertitudes géopolitiques, les pressions inflationnistes et les fluctuations des marchés de l'énergie, conjuguées au ralentissement de la croissance économique mondiale. Il a toutefois relevé que l'économie nationale poursuit son processus d'adaptation et de transformation structurelle, dans un contexte marqué par la poursuite des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer la stabilité macroéconomique.

À cet égard, il a expliqué que les résultats enregistrés dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures témoignent des effets progressifs des politiques publiques visant à améliorer le climat des affaires, à renforcer les infrastructures économiques et à encourager la production nationale. Il a également souligné que le Gouvernement poursuit ses efforts en vue de valoriser les ressources naturelles et de développer les capacités locales de transformation. Sur le plan budgétaire, le ministre a indiqué que l'État poursuit sa politique visant à parachever les grands programmes d'investissement public, en accordant une attention particulière au renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique ainsi qu'à l'accélération de la transition énergétique.



Bilan et prévisions de clôture pour l'exercice 2026

S'agissant des prévisions de clôture pour 2026, Lebbou a précisé que la croissance économique devrait atteindre environ 4,3 % à la fin de l'année en cours, portée principalement par les bonnes performances de l'activité économique hors hydrocarbures, dont la croissance devrait s'établir à 4,8 %, ainsi que par la reprise du secteur des hydrocarbures, qui devrait enregistrer une croissance de 1 %.

En valeur nominale, le produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser 48.723 milliards de dinars en 2026, a ajouté le ministre, soulignant que les prévisions de clôture pour 2026 font également ressortir une amélioration des équilibres budgétaires, résultant de l'évolution attendue des recettes budgétaires et de la stabilisation du niveau des dépenses.

Ainsi, les recettes budgétaires devraient dépasser 8.611 milliards de dinars en 2026, tandis que les dépenses devraient dépasser 17.636 milliards de dinars, tout en demeurant dans les limites des crédits ouverts au titre de la loi de finances 2026.

Par ailleurs, les recettes de la fiscalité pétrolière recouvrées devraient s'améliorer pour atteindre 4.157,2 milliards de dinars, grâce à la hausse attendue des exportations d'hydrocarbures en 2026, a indiqué Lebbou, précisant que l'excédent dégagé permettra d'alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur d'environ 1.459 milliards de dinars.

R.N.

ALGER

Rabehi préside une réunion de la commission de l'environnement

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion de la commission de l'environnement, consacrée au suivi de l'état de propreté de l'environnement et de la mise en œuvre du plan préventif en prévision de la saison des pluies, ainsi qu'au suivi du plan de prévention et de lutte contre les incendies dans les espaces forestiers, indique lundi un communiqué des services de la wilaya.



Lors de cette réunion, M. Rabehi a écouté des exposés présentés par les walis délégués de la wilaya, portant sur "la situation de l'environnement et les opérations réalisées à travers les différentes circonscriptions administratives".

A cette occasion, il a insisté sur "la nécessité d'intensifier les opérations de nettoyage, de collecte des déchets et de traitement des points noirs, tout en accordant une attention particulière au curage des avaloirs et à la garantie de la disponibilité des réseaux d'évacuation des eaux pluviales".

Le ministre a également souligné "la nécessité d'intensifier la collecte des déchets verts, l'élagage des arbres et l'entretien des espaces verts, afin d'améliorer le cadre esthétique de l'environnement urbain", mettant l'accent, dans le même contexte, sur l'impératif de "mobiliser et de coordonner les efforts de l'ensemble des services concernés, notamment les directions exécutives, les établissements publics de wilaya et les communes, ainsi que de renforcer les moyens matériels et humains afin de garantir l'efficacité et la continuité des interventions".

Dans ce même cadre, l'accent a été mis sur "l'importance du rôle de terrain de l'équipe de motocyclistes, qui intervient durant les périodes diurne et nocturne pour détecter les différentes anomalies et les points noirs et les signaler au moyen d'une application dédiée, contribuant ainsi à accélérer les interventions et à assurer le suivi du traitement des insuffisances constatées".

S'agissant des espaces forestiers, un exposé a été présenté sur le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, M. Rabehi ayant donné des instructions portant sur "la nécessité d'engager les mesures préventives anticipatives et d'assurer une coordination étroite entre les différents services, afin de garantir une pleine préparation à toute éventualité durant la saison estivale", conclut le communiqué.

BARAKI :

Rabehi s'enquiert de l'avancement des travaux du projet du Palais de la culture et des loisirs

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection du projet de réalisation du Palais de la culture et des loisirs dans la commune de Baraki, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-chinoise, sous forme de don offert par la République populaire de Chine, s'étend sur une superficie d'environ 10 hectares, précise la même source.

Le Palais de la culture et des loisirs comprend plusieurs infrastructures culturelles, sportives et récréatives, notamment une maison de la culture, une salle de spectacles, des salles de cinéma, quatre piscines, plusieurs terrains de sport, une crèche, une auberge de jeunesse et une bibliothèque, outre des espaces extérieurs aménagés pour accueillir différentes activités et manifestations. Cet édifice constituera "un important acquis pour l'infrastructure culturelle et de loisirs de la capitale, en offrant des espaces adaptés à la dynamique que connaît la wilaya d'Alger, à travers l'organisation et l'accueil de différentes manifestations et activités, tout en proposant une échappatoire urbaine au profit des jeunes et des familles, notamment les habitants de la circonscription administrative de Baraki", note le communiqué. Lors de cette visite, M. Rabehi a donné plusieurs instructions visant à accélérer la cadence des travaux, notamment en ce qui concerne l'aménagement des accès au projet et l'entretien de son environnement, ainsi que l'achèvement des travaux de raccordement aux différents réseaux, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et intervenants, afin de permettre l'achèvement des travaux et la livraison du projet dans les délais impartis, ajoute la même source.

OUARGLA :

Ouverture du 12e Séminaire national de la physique du laser et ses applications

Les travaux du 12e Séminaire national de la physique du Laser et ses Applications ont débuté à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO), en présence d'une quarantaine d'experts et chercheurs issus de différentes institutions universitaires du pays. Dans son intervention d'ouverture, le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération de l'UKMO, Mohamed Mehdi Kadri, a souligné l'importance de la physique du laser et ses applications dans divers domaines scientifiques, dont la médecine et les télécommunications. M. Kadri a présenté cette rencontre scientifique comme un espace idoine pour les chercheurs et académiciens afin d'exposer les avancées dans le domaine, suggérant des solutions novatrices susceptibles d'être exploitées par les entreprises économiques. Selon le même responsable, ces initiatives sont appelées également à couronner les résultats des recherches scientifiques en brevets d'invention, les appliquer sur le terrain en projets de startups et de petites et moyennes entreprises, renforçant ainsi la coopération entre l'université et son environnement économique. Pour sa part, le président du Séminaire, Fethi Khelfaoui, a souligné que cet évènement scientifique sera mis à profit par les participants, pour échanger des thèmes scientifiques d'actualité et étudier les travaux de recherches et les communications présentées, et de tirer profit de leurs expériences et connaissances. Le président du comité scientifique, Abdelhamid Kellou, a, pour sa part, qualifié cette rencontre annuelle d'espace de développement de la thématique et de rencontre entre chercheurs et applicateurs, émettant le souhait de voir élargir la participation à l'ensemble des universités du pays. Les travaux de cette rencontre académique de trois jours (22-24 novembre) se poursuivent par l'animation d'une douzaine de communications et d'exposés et l'examen de 39 publications traitant du sujet, selon les organisateurs.

AFLOU :

Vers le raccordement de 109 exploitations agricoles au réseau électrique

Le coup d'envoi des travaux de raccordement de 109 exploitations agricoles au réseau électrique a été donné dans la wilaya d'Aflou, par les autorités locales.
Intervenant à cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a indiqué que cette opération, qui concerne une superficie globale de 600 hectares (ha) répartie sur 12 communes de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la deuxième tranche du programme d'électrification agricole initié par le président de la République, précisant que la durée de raccordement varie entre 20 jours et quatre mois. Ce projet vise à accompagner les agriculteurs en assurant l'alimentation de leurs exploitations en énergie électrique, pour les besoins de l'irrigation, a souligné le responsable, ajoutant que les services de la wilaya se sont engagés à assurer le suivi des travaux afin de garantir leur réalisation dans le respect des délais contractuels. De leur côté, des agriculteurs bénéficiaires, approchés par l'APS, ont salué cette opération, qui devrait permettre de réduire les dépenses liées à l'utilisation du gasoil pour le fonctionnement des pompes d'irrigation et d'améliorer les conditions d'exercice de leur activité.

SKIKDA :

Commémoration du 71e anniversaire de la mort en martyr de Bachir Boukadoum

La wilaya de Skikda vient de commémorer le 71ème anniversaire de la mort en martyr du moudjahid Bachir Boukadoum (1919-1955). En effet, le wali de Skikda, Saïd Akhrouf, accompagné des autorités locales civiles et militaires ainsi que de la famille révolutionnaire, a présidé les cérémonies commémoratives qui ont débuté devant la stèle érigée à la mémoire du chahid au lieu-dit Boulekhrareb, dans la commune de Sidi Mezghiche où une gerbe de fleurs a été déposée avant l'exécution de l'hymne national et la lecture de Fatiha du Coran en hommage aux martyrs de la Révolution. Un représentant de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada, Abdelouahab Laâlem, a évoqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, le parcours du martyr Bachir Boukadoum, rappelant notamment que le chahid, né en 1919, avait grandi dans la ville d'El Harrouch (Skikda) avant de rejoindre les rangs du Parti du peuple algérien (PPA), puis du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), devenant ensuite responsable de ce parti à Skikda, où il siégea à l'assemblée communale jusqu'en 1954. Bachir Boukadoum rejoignit ensuite, au déclenchement de la Révolution, l'Armée de libération nationale (ALN) où il combattit aux côtés des martyrs Didouche Mourad et Zighoud Youcef. Il continua la lutte en participant à la préparation et à l'exécution de l'offensive du Nord-constantinois, le 20 août 1955, ainsi qu'à la réunion d'évaluation des opérations menées dans ce cadre. Le 22 novembre 1955, alors qu'il supervisait une réunion organisationnelle à "Douar El Hamri" dans les environs de Sidi Mezghiche (au sud-ouest de Skikda), il fut encerclé avec ses camarades de lutte par les forces ennemies contres lesquelles ils livrèrent une bataille inégale au cours de laquelle il tomba en martyr avec cinq de ses compagnons. A l'occasion de la commémoration de cet anniversaire, la délégation conduite par les autorités locales a inauguré, dans la commune d'El-Hadaïk, un collège d'enseignement moyen (CEM), baptisé pour l'occasion du nom du martyr Mohamed Soltane. Un autre CEM a également été baptisé, dans la commune de Sidi Mezghich, du nom du martyr Ayache Hamraoui Haouès, où une exposition de photographies dédiée au martyr Bachir Boukadoum a été organisée.

LE SOUTIEN INTERNATIONAL À LA CAUSE SAHRAOUIE :

Renforcement en faveur du respect de la légalité internationale

Le soutien international à la cause sahraouie ne cesse de se renforcer, dans un contexte de mobilisation sans précédent visant à élargir les formes de solidarité et à traduire les positions de soutien en actions concrètes en faveur du respect de la légalité internationale au Sahara occidental. Dans ce contexte, la Commission arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a publié un communiqué dans lequel elle a réaffirmé son engagement à suivre les développements de la question sahraouie, en mettant l'accent sur les positions internationales, notamment au sein des Nations unies et du Conseil de sécurité. La Commission a souligné que «le maintien de la question du Sahara occidental sans solution juste, malgré plus de cinq décennies depuis son inscription au processus de décolonisation, soulève de sérieuses interrogations quant à l'engagement de la communauté internationale à appliquer les résolutions de la légalité internationale et à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Elle a, à ce titre, appelé à «une nouvelle mobilisation internationale pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui et lui permettre de recouvrer ses droits légitimes».



Parmi les principales initiatives annoncées, figure le lancement d'une campagne internationale, en coordination avec les organisations de défense des droits de l'homme, en faveur de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. La Commission a également salué les positions des organisations internationales et des pays soutenant la cause sahraouie, notamment en Europe et en Amérique latine. Sur le plan européen, une rencontre organisée par l'Association des amis du peuple sahraoui dans la ville espagnole de Huesca, marquée par la projection du documentaire «Trois caméras volées», réalisé par l'agence de presse sahraouie «Equipe Media» en collaboration avec le collectif cinématographique suédois RAFILM, a constitué une occasion de mettre en lumière le rôle des médias sahraouis dans la lutte contre le blocus imposé au territoire et de sensibiliser l'opinion publique espagnole à la réalité de la situation de la presse. Cette initiative a également permis d'évoquer les défis auxquels sont confrontés les journalistes sahraouis dans la documentation des violations des droits de l'homme, du pillage des ressources naturelles et du suivi de la situation des prisonniers politiques. En France, la ville de Toulouse a accueilli deux conférences consacrées à l'histoire de la lutte du peuple sahraoui, aux derniers développements de la question sahraouie ainsi qu'à la situation des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Organisées dans le cadre d'une journée de solidarité avec le peuple sahraoui, ces rencontres ont souligné l'importance du renforcement de la solidarité internationale et du soutien à sa lutte légitime pour l'autodétermination et l'indépendance. Dans le même sillage, des élus communistes et républicains de la région Occitanie ont réaffirmé leur soutien au peuple sahraoui, lors d'une rencontre, à Toulouse, avec le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Ali Zerouali. Ils ont appelé le gouvernement français à respecter «pleinement» les dispositions du droit international et européen dans ses relations avec le Maroc, soulignant «la nécessité de veiller à ce qu'aucun projet bénéficiant de financements publics français ne contribue, directement ou indirectement, à consacrer l'occupation marocaine du Sahara occidental ou à légitimer le fait accompli imposé dans le territoire occupé».

PRODUCTION DE DROGUE AU MAROC :

Le régime du Makhzen s'emploie à étendre la culture du cannabis

Le régime du Makhzen s'emploie à étendre la culture du cannabis et à ancrer la production de drogue dans le but de déstabiliser les pays de la région et de cibler leur jeunesse, exploitant la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme dans les zones de production pour pérenniser cette activité criminelle et étendant ses champs au détriment des forêts et des terres agricoles, alors que l'industrie des drogues et les réseaux de trafic prennent de l'ampleur et que les intérêts des barons de la drogue se consolident au détriment des droits des populations, qui subissent de plein fouet la marginalisation et les privations.

Voici les principaux chiffres et données qui rendent compte de l'évolution de la culture du cannabis au Maroc, de l'extension des superficies qui lui sont consacrées et du volume de production de drogues, ainsi que de ses répercussions sur les conditions sociales, économiques, environnementales et sécuritaires :

1- Evolution des superficies consacrées à la culture du cannabis :

- Moins de 10.000 hectares : superficie cultivée à la fin des années 1970.
- Environ 25.000 hectares : superficie enregistrée au milieu des années 1980.
- Entre 60.000 et 75.000 hectares : superficie estimée en 1995.
- Plus de 134.000 hectares : superficie recensée par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).
- 400.000 hectares : superficie effectivement consacrée à la culture du cannabis au Maroc, selon l'estimation de l'expert en sécurité Hassan Kacimi.

2- Extension des cultures et recul du couvert naturel :

- 40 % : part des terres agricoles dans la commune de Bab Berred en 2005.
- 52 % : part des terres agricoles dans cette même commune en 2025.
- 54 % : part des formations naturelles en 2005.
- 38 % : part des formations naturelles en 2025.
- 36 % : rythme d'expansion des cultures de cannabis marocain enregistré entre 2015 et 2025.
- 27 % : proportion des espaces naturels transformés en terres agricoles consacrées à la culture du cannabis.
- 600 à 900 mètres : altitudes auxquelles se concentre la culture du cannabis dans la commune de Bab Berred (nord du Maroc).
- 2.850 hectares : superficie forestière perdue dans le parc de Talassemtane entre 2001 et 2018, soit l'équivalent de 4,8 % de la superficie du parc.
- 4.440 hectares : superficie forestière touchée par les incendies, soit 7,5 % de la superficie du parc, dans un contexte où les autorités du Makhzen procèdent délibérément à l'incendie des forêts afin de récupérer de nouvelles superficies et d'étendre les champs de poisons.

3- Production et concentration de la substance stupéfiante :

- 60 % : part de la production destinée au continent africain pour l'inonder de poisons.
- 45 % : taux de concentration de tétrahydrocannabinol (THC) dans la variété "clou mexicain".

4- Conditions sociales et sanitaires :

- 29,8 % : taux d'analphabétisme parmi la population âgée de dix ans et plus.
- 38,1 % : taux d'analphabétisme en milieu rural.
- 24,5 % : taux d'analphabétisme annoncé par les autorités marocaines.
- 10,5 % : taux de chômage au troisième trimestre 2026.
- 30,5 % : taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.
- 35 % : taux de chômage avancé par Hassan Kacimi.
- 173.000 postes : nombre d'emplois perdus.

5- Fermeture des établissements économiques :

- 16.658 établissements : nombre d'entreprises ayant cessé leurs activités au cours de l'année 2024.
- Environ 15.000 établissements : nombre d'entreprises ayant fermé leurs portes au cours de l'année 2025.

6- Réseaux de trafic et criminalité organisée :

- Exploitation de la fragilité sécuritaire dans certaines zones du Sahel pour sécuriser les itinéraires de trafic de drogues.
- Etablissement de relations entre les réseaux de trafic et des groupes terroristes opérant dans la région.
- Utilisation du cannabis marocain dans des opérations de troc pour obtenir de la cocaïne.

POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
POUR L'ANNÉE 2025

Atelier sur le rapport de l'Initiative à Aleg (Mauritanie)

Les travaux de l'atelier régional consacré à la présentation et à la discussion du rapport de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives pour l'année 2025 ont débuté ce dimanche dans la ville d'Aleg, organisé par le Comité National de l'initiative, dans le but de partager les résultats du rapport et ses recommandations avec les élus locaux et les acteurs des organisations de la société civile des wilayas du Brakna et du Trarza. cours des travaux de l'atelier, le conseiller du Premier Ministre, président du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, Mohamed Lemine Ould Ahmedou, a présenté un exposé sur la méthodologie adoptée pour la préparation du rapport 2025, expliquant qu'elle a dépassé l'audit financier traditionnel pour inclure l'évaluation de la qualité des données, les risques de gouvernance, et les impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités extractives, en plus de la transparence des contrats et de la participation des compétences nationales. De son côté, le wali mouçaid du Brakna, Mohamed Ahmed El Mouna, a passé en revue les indicateurs chiffrés contenus dans le résumé du rapport 2025, soulignant que le secteur des industries extractives a contribué à environ 19.77 % du produit intérieur brut et 69.50 % du total des exportations, tandis que ses revenus ont atteint environ 26.95 milliards d'Ouguiyas (MRU), soit près d'un quart des recettes du budget général de l'État.

PHOSPHATE EN TUNISIE:

500 millions de dinars mobilisés pour produire 4,3 millions de tonnes en 2027

Le ministre chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari, a annoncé un plan d'urgence de trois mois, courant jusqu'à janvier 2027, pour soutenir financièrement la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et le Groupe chimique tunisien (GCT). Objectif: porter la production nationale de phosphate commercial à 4,3 millions de tonnes en 2027, contre 2,8 millions de tonnes attendues en 2026.

DES CRÉDITS DE 500 MILLIONS DE DINARS GARANTIS PAR L'ÉTAT

S'exprimant devant les députés, lors de la séance plénière conjointe de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et du Conseil national des régions et des districts (CNRD), consacrée au budget de son département pour 2027, Salah Zouari a indiqué que le plan avait déjà permis de mobiliser environ 500 millions de dinars de crédits garantis par l'État. Ces financements sont utilisés par la CPG et le GCT pour régler les sommes dues à plusieurs entreprises partenaires et fournisseurs.
Parallèlement, 240 millions de dinars d'investissements ont été engagés afin de remettre progressivement les installations en activité et d'améliorer leurs performances. Le ministre a souligné que les difficultés du secteur dépassaient la seule extraction du phosphate. Elles concernent également son transport, sa transformation et les impayés accumulés auprès des partenaires des entreprises publiques. Selon lui, la régularisation de ces créances doit contribuer à rétablir la confiance des fournisseurs et à assurer la continuité des services nécessaires à la production.

M'DHILLA 2 ENTRERA EN EXPLOITATION EN 2027

Sur le plan industriel, Salah Zouari a annoncé la mise en service, en 2027, de l'usine M'dhilla 2, également appelée « Tifart », dont la capacité de production est estimée à 700 000 tonnes. Cette installation devrait renforcer les capacités nationales de transformation du phosphate et de production de ses dérivés.

UN PROGRAMME DE MODERNISATION JUSQU'EN 2035

Le ministre a également présenté les principaux axes du programme de redressement du secteur phosphatier, dont l'échéance est fixée à 2035. Celui-ci prévoit la réhabilitation des unités de production et des usines de transformation, l'achèvement des projets en suspens ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements. La modernisation du transport du phosphate, notamment par voie hydraulique, figure également parmi les priorités, au même titre que la restructuration de la Société tunisienne de transport des produits miniers. Salah Zouari a révélé que certaines installations, réalisées à 90 %, demeuraient inexploitées faute de financements supplémentaires pour achever leur mise à niveau. Le programme prévoit par ailleurs des mesures environnementales et sociales, que le ministre considère comme indissociables du redressement économique du secteur.

SOMMET DE SHENZHEN

Vers un monde multipolaire et la recomposition des zones d'influence

Par : Salah Lakoues

La rencontre du 19 novembre 2026 entre Donald Trump, Vladimir Poutine et Xi Jinping pourrait marquer une première étape dans la recomposition de l'ordre international. Au-delà des conflits en Ukraine et des tensions autour de l'Iran, l'enjeu est beaucoup plus vaste : établir les conditions d'une coexistence entre les grandes puissances, redéfinir leurs rapports de force et préparer une nouvelle configuration des zones d'influence. Mais cette évolution ne sera une avancée historique que si elle respecte la souveraineté des nations qui ne siègent pas à cette table.



La portée du sommet de Shenzhen ne se mesure pas uniquement à ce qu'il n'a pas permis de résoudre. Certes, la rencontre entre Donald Trump, Vladimir Poutine et Xi Jinping n'a débouché ni sur un cessez-le-feu en Ukraine, ni sur un règlement des tensions avec l'Iran. Elle n'a pas davantage annoncé une nouvelle architecture de sécurité mondiale, assortie d'engagements précis et d'un calendrier. Mais réduire cet événement à l'absence de résultats immédiats sur ces deux conflits serait passer à côté de sa véritable signification stratégique.

Pour la première fois, les dirigeants des trois principales puissances mondiales se sont retrouvés dans un format trilatéral, à Shenzhen, sans que l'Ukraine ni les principales capitales européennes participent à cette rencontre. Ce choix du format est déjà un message politique. Il traduit la volonté de replacer les rapports entre grandes puissances au centre de la discussion internationale, à un moment où l'ordre issu de la fin de la guerre froide montre ses limites.

Nous assistons peut-être au début d'une nouvelle phase des relations internationales : non pas encore un partage du monde formalisé, mais une tentative de définir les conditions de coexistence entre des puissances qui ne peuvent plus ignorer leurs intérêts respectifs, leurs capacités militaires et économiques, ni les conséquences d'une confrontation prolongée.

Shenzhen : une déclaration de principes, pas un accord de paix

La déclaration commune publiée à l'issue de la rencontre comporte quatre axes : la réforme des Nations unies, la stabilité des approvisionnements en produits pétroliers raffinés, la question du consentement des États et des immunités des responsables étatiques, ainsi que la prévention des risques nucléaires et la non-prolifération.

Ce texte affirme notamment qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. Il évoque également la nécessité d'un dialogue sur la réduction des risques nucléaires. En revanche, il ne mentionne explicitement ni la guerre en Ukraine ni le conflit avec l'Iran. Il ne contient aucune disposition sur un cessez-le-feu, un retrait militaire, des garanties de sécurité ou un mécanisme de vérification.

Cette absence est importante. Elle montre que les trois dirigeants n'ont pas voulu transformer leur première rencontre en conférence de règlement des conflits. Le sommet avait une ambition plus large : installer un canal de dialogue au plus haut niveau et afficher une volonté de préserver une certaine stabilité stratégique, malgré des intérêts souvent contradictoires.

Donald Trump a indiqué que les dossiers ukrainien et iranien avaient été évoqués. Mais aucune disposition de la déclaration commune ne permet de conclure à un engagement de Pékin ou de Moscou en faveur d'une solution déterminée. Il faut donc distinguer les échanges qui ont pu avoir lieu à huis clos du contenu effectivement rendu public.

Shenzhen n'est donc pas une conférence de paix. C'est une rencontre de repositionnement stratégique. Sa portée réside moins dans les décisions annoncées que dans le fait que les trois capitales ont accepté de se retrouver pour discuter des équilibres internationaux.

PÉKIN : TRANSFORMER LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE EN INFLUENCE POLITIQUE

Pour la Chine, accueillir cette rencontre représente un succès diplomatique. Pékin ne cherche pas seulement à consolider sa place parmi les grandes puissances économiques. Il entend également peser sur les règles de fonctionnement du système international.

La Chine poursuit plusieurs objectifs. Elle veut préserver son développement économique, sécuriser ses approvisionnements énergétiques, protéger ses routes commerciales et éviter une confrontation directe avec les États-Unis. Elle souhaite aussi maintenir son partenariat stratégique avec la Russie, sans renoncer pour autant à ses relations économiques avec les pays occidentaux.

Le sommet lui permet de montrer qu'elle peut accueillir et réunir deux dirigeants dont les relations avec Washington sont profondément différentes. Cette capacité à devenir un lieu de dialogue renforce son statut diplomatique et sa prétention à jouer un rôle plus important dans la gouvernance mondiale.

Mais Pékin ne souhaite pas nécessairement endosser seul la responsabilité de régler les conflits internationaux. La Chine peut défendre le dialogue et la stabilité tout en évitant de s'engager dans des compromis qui ne correspondent pas à ses intérêts. Son ambition est de participer à la définition des règles, et non de devenir l'arbitre de toutes les crises.

MOSCOU : SORTIR DE L'ISOLEMENT ET RETROUVER UNE PLACE À LA TABLE DES GRANDES PUISSANCES

Pour Vladimir Poutine, la rencontre revêt une signification particulière. Depuis le début de la guerre en Ukraine, les pays occidentaux ont cherché à isoler diplomatiquement la Russie et à réduire son influence internationale.

Le fait que le président russe soit reçu dans un format trilatéral avec les dirigeants américain et chinois contribue à rétablir son statut d'interlocuteur stratégique. La Russie rappelle ainsi qu'elle demeure une puissance nucléaire majeure, un acteur énergétique incontournable et un pays disposant d'une profondeur géographique et militaire qui lui permet de peser sur les équilibres mondiaux.

Il ne s'agit pas pour autant d'une victoire militaire ni d'une reconnaissance automatique des revendications russes en Ukraine. Mais sur le terrain diplomatique, Moscou obtient quelque chose d'essentiel : la confirmation qu'aucune architecture durable de sécurité internationale ne pourra être construite en ignorant ses intérêts et ses capacités.

Depuis son discours à la conférence de Munich en 2007, Vladimir Poutine dénonce l'élargissement de l'OTAN et conteste l'ordre de sécurité européen construit après la disparition de l'Union soviétique. On peut discuter ses arguments, ses choix et leur traduction militaire. Mais comprendre la crise ukrainienne exige de revenir à cette histoire et aux tensions accumulées entre la Russie et les puissances occidentales.

Cela signifie simplement qu'une paix durable ne pourra être construite en faisant abstraction des causes profondes de la confrontation.

WASHINGTON : PRÉSERVER LE LEADERSHIP DANS UN MONDE QUI LUI ÉCHAPPE DE PLUS EN PLUS

Pour Donald Trump, le sommet répond à une logique différente. Les États-Unis demeurent la première puissance militaire mondiale, mais ils sont confrontés à une transformation des rapports de force. La montée en puissance de la Chine, la capacité de résistance de la Russie et la multiplication des crises régionales compliquent la préservation de leur leadership.

Washington doit désormais gérer plusieurs fronts, éviter une confrontation simultanée avec ses principaux concurrents et conserver une capacité d'action sur les dossiers stratégiques. Le dialogue direct avec Pékin et Moscou peut servir cette ambition.

Trump peut chercher à obtenir des marges de manœuvre, à réduire les coûts d'une confrontation prolongée et à pousser les Européens à prendre davantage de responsabilités dans leur propre sécurité. Mais cette stratégie comporte un risque : si les alliés des américains ont le sentiment que Washington négocie leur avenir sans eux, la confiance dans les engagements américains peut s'affaiblir.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Le sommet de Shenzhen ne signifie donc pas que les États-Unis renoncent à leur leadership. Il peut plutôt traduire une tentative de l'adapter à un monde dans lequel leur puissance reste considérable, mais ne suffit plus à imposer seule les décisions.



LA RECOMPOSITION DES ZONES D'INFLUENCE : UNE DYNAMIQUE, PAS ENCORE UN PARTAGE DU MONDE

C'est ici que se trouve l'un des enjeux majeurs de Shenzhen. La rencontre peut être interprétée comme le début d'une discussion sur les limites de la confrontation entre grandes puissances et sur les conditions d'une coexistence dans un système international devenu plus complexe.

Pendant plusieurs décennies, après la disparition de l'Union soviétique, les États-Unis ont bénéficié d'une position dominante. Cette période a souvent été présentée comme celle d'un ordre international fondé sur des règles communes. Dans les faits, elle a aussi été marquée par des interventions militaires, des rapports de force et des décisions prises par les puissances dominantes sans toujours tenir compte de la souveraineté des autres États. Aujourd'hui, la Chine conteste la prééminence américaine dans plusieurs domaines, la Russie refuse d'accepter un ordre de sécurité européen qu'elle considère défavorable à ses intérêts, tandis que d'autres puissances régionales cherchent à renforcer leur autonomie.

Dans ce contexte, la question des zones d'influence revient au premier plan. Elle ne signifie pas nécessairement un partage territorial négocié entre trois dirigeants. Elle renvoie à une réalité plus progressive : chaque puissance cherche à préserver ses intérêts essentiels, à consolider ses partenariats, à sécuriser ses espaces stratégiques et à limiter l'intervention de ses concurrents dans les dossiers qu'elle considère comme vitaux.

Mais les États concernés ne sont pas de simples territoires que les grandes puissances pourraient se répartir. L'Ukraine, les pays du Moyen-Orient, les États africains et les puissances asiatiques disposent de leurs propres intérêts, de leurs alliances et de leur capacité de décision. Toute architecture internationale qui prétendrait les réduire à des objets de négociation serait instable et injuste.

La véritable question est donc de savoir si la recomposition en cours conduira à un équilibre négocié entre les puissances, ou à une nouvelle compétition pour le contrôle des ressources, des marchés, des routes commerciales et des espaces stratégiques.

UKRAINE ET IRAN : LES LIMITES D'UNE DIPLOMATIE CONDUITE AU SOMMET

L'Ukraine reste au cœur des contradictions de cette nouvelle configuration. Le fait que son avenir ait été évoqué dans un cadre où elle n'était pas représentée soulève une question politique fondamentale : peut-on construire une paix durable sans la participation directe du pays concerné ?

La Russie veut que ses préoccupations de sécurité soient pris-es en compte. Les États-Unis cherchent à trouver une issue à une guerre qui mobilise des ressources considérables. L'Europe veut éviter une déstabilisation durable de son environnement stratégique. Mais l'Ukraine ne peut être réduite à une variable d'ajustement dans les négociations entre puissances.

Le dialogue avec Moscou est nécessaire.

Le dossier iranien obéit à une logique régionale différente, mais il est lui aussi lié aux grands équilibres internationaux. La sécurité du Golfe, les approvisionnements énergétiques, les routes maritimes et les risques d'escalade concernent directement les intérêts de la Chine, des États-Unis et de la Russie.

L'absence de référence à l'Iran dans la déclaration commune ne signifie pas que le sujet soit secondaire. Elle montre plutôt que les trois puissances n'ont pas rendu public un accord sur ce dossier. La stabilité du Moyen-Orient ne peut cependant être durablement garantie par une confrontation permanente ou par des décisions imposées de l'extérieur.

L'EUROPE FACE AU RISQUE DE MARGINALISATION

L'absence des dirigeants européens et de l'Ukraine dans le format de Shenzhen a ravivé les inquiétudes sur la place de l'Europe dans les décisions qui concernent directement sa sécurité.

L'Union européenne conserve un poids économique, commercial et réglementaire considérable. Pourtant, elle peine à transformer cette puissance en autonomie stratégique. Ses États membres ne partagent pas toujours les mêmes priorités, leurs positions diplomatiques divergent et leur sécurité demeure fortement liée aux capacités militaires américaines.

Cette dépendance devient un problème lorsque les décisions majeures sont discutées directement entre Washington, Moscou et Pékin. L'Europe risque alors de se retrouver devant des choix définis ailleurs, sans disposer de moyens suffisants pour infléchir les négociations.

Mais une paix négociée au-dessus de la tête des Européens, comme une paix imposée à l'Ukraine, ne pourrait pas garantir une stabilité durable. La sécurité européenne ne peut être pensée sans les Européens, pas plus que l'avenir de l'Ukraine ne peut être décidé sans les Ukrainiens.

L'enjeu pour l'Europe n'est donc pas seulement d'être invitée à une table de négociation. Il est de retrouver une capacité politique et stratégique lui permettant de défendre ses intérêts et de participer réellement à la définition de son environnement de sécurité.

LE SUD GLOBAL FACE À UNE NOUVELLE COMPÉTITION DES PUISSANCES

Pour les pays africains, asiatiques et latino-américains, la recomposition internationale ouvre des possibilités, mais comporte également des risques.

La multiplication des centres de puissance peut élargir les marges de négociation des États. Elle peut faciliter la diversification des partenariats, l'accès aux technologies, les investissements dans les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, l'industrie et les transports. Elle peut aussi réduire la dépendance à l'égard d'un partenaire unique.

Mais le passage d'un monde dominé par une puissance à un monde où plusieurs puissances se disputent les mêmes espaces ne garantit pas automatiquement davantage de liberté. Une multipolarité fondée uniquement sur la concurrence des intérêts pourrait reproduire les anciennes pratiques de domination sous de nouvelles formes.

L'Afrique connaît déjà cette réalité. Ses ressources naturelles, ses marchés, ses infrastructures et sa position géographique attirent les grandes puissances. Le continent ne doit pas devenir un terrain de confrontation entre Washington, Pékin et Moscou, ni être placé devant l'obligation de choisir un camp.

Son intérêt réside dans la capacité de ses États à négocier des partenariats équilibrés, à renforcer leurs économies productives, à développer leurs infrastructures et à construire des mécanismes d'intégration régionale. La souveraineté politique ne peut être pleinement exercée sans une base économique solide.

Pour l'Algérie, cette question renvoie à une constante de sa politique étrangère : le respect de la souveraineté, la non-ingérence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la diversification des relations internationales. L'enjeu n'est pas de remplacer une dépendance par une autre, mais de préserver une autonomie de décision dans un environnement marqué par la compétition des puissances.

MULTIPOLARITÉ OU NOUVEAU YALTA ?

La comparaison avec Yalta revient inévitablement lorsqu'il est question de la réorganisation de l'ordre mondial. En 1945, les grandes puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale avaient discuté des équilibres de l'après-guerre et des nouvelles réalités européennes. Mais le contexte de Shenzhen est profondément différent : le monde n'est plus structuré autour de deux blocs, les puissances sont interdépendantes et les acteurs régionaux disposent de capacités d'action qui ne peuvent être ignorées.

Il serait donc prématuré de présenter la rencontre du 19 novembre comme un nouveau Yalta ou comme un accord de partage du monde. Aucun élément public ne permet d'affirmer que les trois dirigeants ont délimité leurs zones d'influence ou conclu un arrangement sur les conflits régionaux.

En revanche, le sommet révèle une évolution importante : les grandes puissances cherchent à rétablir un dialogue direct sur les questions de stabilité stratégique, de sécurité énergétique, de gouvernance internationale et de risques nucléaires. C'est peut-être le commencement d'une négociation plus vaste sur les règles de coexistence dans un monde où aucune puissance ne peut durablement ignorer les autres.

La réforme de l'ONU, évoquée dans la déclaration commune, pose à cet égard une question centrale : les institutions internationales doivent-elles continuer à refléter les rapports de force d'une époque révolue, ou doivent-elles évoluer pour mieux représenter les réalités politiques et démographiques du monde actuel ?

Une réforme véritable ne devrait pas seulement consacrer la place de nouvelles puissances. Elle devrait aussi renforcer la représentation des pays du Sud et leur capacité à participer aux décisions internationales.

LA FIN D'UN ORDRE SANS PARTAGE ?

Le sommet de Shenzhen ne marque pas la naissance d'un nouvel ordre mondial. Il n'a réglé ni la guerre en Ukraine, ni les tensions au Moyen-Orient. Il n'a pas davantage défini les contours d'un accord entre les trois grandes puissances. Mais il a rendu visible une réalité : le monde ne peut plus être gouverné selon les seuls intérêts d'une puissance dominante.

La question n'est plus seulement de savoir qui exercera la prééminence demain. Elle est de déterminer comment les grandes puissances pourront coexister sans transformer leurs rivalités en conflits permanents, et comment les autres nations pourront préserver leur liberté de choix dans cette nouvelle configuration.

Pour l'Afrique et les pays du Sud, le véritable enjeu est là. La multipolarité ne doit pas devenir un nouveau système de tutelles, dans lequel plusieurs puissances se partageraient les marchés, les ressources et les espaces stratégiques. Elle doit ouvrir la voie à des relations internationales plus équilibrées, fondées sur la souveraineté, la coopération et le respect du droit des peuples.

Shenzhen n'est pas encore le partage du monde. C'est peut-être le début d'une négociation sur les nouvelles règles de la puissance, les zones d'influence et les limites de la confrontation entre grandes puissances.

La fin de l'ordre unipolaire ne constituera un progrès historique que si elle marque aussi la fin du droit des puissants à décider du destin des autres. Un monde multipolaire ne sera véritablement nouveau que lorsque les nations, grandes ou petites, pourront choisir librement leur avenir, sans tutelle, sans menace et sans devoir se soumettre à un nouveau partage des influences.

S.L

L'EXPRESSION

TROIS PRIX DÉCERNÉS À DES PERSONNALITÉS ET ORGANISATIONS SOUTENANT LA CAUSE SAHRAOUIE

La voix du peuple sahraoui est entendue

L'Association espagnole des droits de l'homme (APDHE), a précisé dans son communiqué que « Le prix d'honneur a été attribué au défenseur sahraoui des droits de l'homme, Brahim Dahane, ancien président de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'État marocain.»



La cause sahraouie fait encore l'évènement international. Cette fois-ci c'est l'Association espagnole des droits de l'homme (APDHE) qui a annoncé «les lauréats de la 44e édition de ses prix, marquée par trois distinctions attribuées à des personnalités et organisations engagées en faveur de la cause sahraouie, en reconnaissance de leurs contributions à la défense des droits du peuple sahraoui et à la sensibilisation à sa cause à l'échelle internationale», a rapporté l'agence de presse sahraouie. Les mêmes sources ont affirmé que «Dans la catégorie culture, le prix a été décerné au Festival international du cinéma au Sahara occidental (FiSahara), pour son rôle dans la promotion de la cause sahraouie à travers le cinéma et la culture, ainsi que dans la transmission de la voix du peuple sahraoui et de ses aspirations à la liberté et à l'autodétermination», a-t-on indiqué. L'Association espagnole des droits de l'homme (APDHE), a précisé dans son communiqué que «Le Prix d'honneur a été attribué au défenseur sahraoui des droits de l'homme, Brahim Dahane, ancien président de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'État marocain (ASVDH), en hommage à son parcours dans la résistance pacifique et la défense des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés». Pour rappel, la cérémonie de remise des distinctions aux lauréats est prévue en décembre prochain à l'institut Cervantes, à Madrid, a affirmé l'Association. Sur un autre registre, l'Autorité irlandaise des normes publicitaires a annoncé sa décision définitive condamnant «la compagnie aérienne Ryanair pour avoir induit les voyageurs en erreur dans ses campagnes promotionnelles relatives à ses vols vers la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé, affirmant sans équivoque que cette ville ne fait pas partie du Maroc», a précisé la source. Les médias ont rapporté que «Dans sa décision publiée mercredi sur son site officiel, l'instance de régulation a confirmé les conclusions préliminaires rendues le 12 octobre dernier par sa commission indépendante des plaintes, qui a ordonné à la compagnie de ne plus diffuser ses publicités sous leur forme actuelle, jugée contraire aux normes publicitaires et à la réalité du statut du territoire», en rappelant que «Cette décision fait suite à une plainte déposée par l'eurodéputée irlandaise Lynn Boylan, qui avait dénoncé le caractère trompeur et préjudiciable des annonces de Ryanair. La compagnie présentait notamment ses séjours de surf à Dakhla comme une aventure marocaine et une occasion de découvrir de près la culture marocaine, donnant ainsi aux voyageurs l'impression qu'ils réservaient des vols à destination du Maroc, alors que la ville se trouve dans les territoires sahraouis occupés», a-t-on mentionné. Dans le même sillage, la commission indépendante des plaintes, a précisé que des «annonces enfreignaient le code des normes publicitaires et des communications commerciales, qui impose le respect des principes d'exactitude, de véracité et de non-tromperie. En vertu de cette décision, les médias et les plates-formes sont tenus de ne plus accepter la publication de ces annonces, tandis que Ryanair fera l'objet d'un suivi de la part de l'autorité afin de garantir le retrait ou la modification de ses supports promotionnels», a-t-on indiqué. Il faut savoir que le Parlement irlandais va accueillir une conférence politique et juridique intitulée: «Sahara occidental: pillage des ressources naturelles, tourisme de l'occupation et vols de Ryanair vers Dakhla occupée sous la menace de poursuites judiciaires.»

HORIZONS

PARTENARIAT AVEC L'OIM:

L'Algérie mobilise le potentiel de sa communauté nationale à l'étranger

Un atelier de haut niveau est organisé, dimanche à Alger, en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie.

Faire des compétences et des capacités financières des Algériens établis à l'étranger un moteur supplémentaire de l'investissement national. C'est l'un des objectifs du deuxième atelier de haut niveau organisé avec la participation de représentants institutionnels et d'experts. Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé l'ouverture de cet atelier de haut niveau consacré à la mobilisation des potentialités économiques de la communauté nationale à l'étranger au service du développement national, en collaboration avec le bureau de l'OIM en Algérie.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES POLITIQUES DES DIASPORAS

Cette rencontre a réuni plusieurs ambassadeurs accrédités à Alger ainsi que des représentants des secteurs ministériels, des institutions nationales concernées et des experts. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire d'État a souligné que cette deuxième édition, faisant suite au rassemblement de juillet 2025, matérialise la continuité de la coopération avec le système des Nations unies, et plus particulièrement avec l'OIM. «L'objectif est d'approfondir la réflexion autour des mécanismes pratiques propres à renforcer l'attraction et la mobilisation de l'apport des Algériens établis hors du territoire national au profit de l'édification économique de la mère patrie», a-t-il précisé.

Chaïb a, par ailleurs, réaffirmé que l'implication de cette frange de la population dans l'essor du pays demeure une priorité absolue. Cette orientation incarne, selon lui, l'attention particulière que les plus hautes autorités accordent aux membres de la communauté nationale à l'étranger, surtout dans un contexte marqué par «la dynamique de croissance que connaît l'Algérie et les réformes visant à améliorer le climat des affaires et à diversifier l'économie».

Capitaliser sur les acquis et coordonner l'action avec les institutions compétentes s'avèrent indispensables pour orienter ces initiatives vers les priorités nationales, a insisté le secrétaire d'Etat. Concernant les objectifs de cette rencontre, il a mis en exergue deux axes fondamentaux et complémentaires. Le premier vise à identifier et à développer des outils de mesure de l'impact financier de la diaspora. Le second se concentre sur le renforcement de cet engagement à travers le transfert d'expertise, l'investissement, les partenariats et le financement.

Chaib a souligné, à ce titre, l'importance de développer des indicateurs précis permettant une meilleure évaluation de cet apport, tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs pour traduire les initiatives de la diaspora en projets concrets. Toujours dans cette optique, le secrétaire d'État a réitéré «la volonté ferme» de l'Algérie d'intensifier son engagement dans les cadres de coopération internationale liés aux politiques des diasporas.

Il a ainsi annoncé l'adhésion récente de l'Algérie à l'Alliance mondiale pour les politiques des diasporas, ainsi que sa participation au deuxième Sommet mondial prévu les 1er et 2 décembre à Tbilissis en Géorgie.

L'EXPERTISE ET LES CAPITAUX COMME LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

Enfin, le secrétaire d'État a indiqué que l'ambition était de présenter les différentes initiatives entreprises par l'État, afin de consolider le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans le développement du pays. Il a fait valoir l'importance de tirer profit des expériences internationales pour soutenir les économies nationales.

Le responsable a exprimé le souhait que cet atelier aboutisse à des recommandations pratiques se traduisant par des mesures concrètes et mesurables, susceptibles d'ancrer définitivement le statut de la diaspora en tant que partenaire essentiel de l'économie nationale. De son côté, la cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations en Algérie, Lalini Veerassamy, a souligné, que cette édition a pour objectif de se concentrer exclusivement sur la contribution économique de la communauté nationale à l'étranger. «Cette focalisation englobe l'innovation, la création de start-up, les transferts de fonds ainsi que les investissements directs et indirects», a-t-elle précisé, justifiant ce choix par l'ampleur et la richesse de ce domaine spécifique. Dans ce cadre, il est prévu de mettre à profit les expériences de plusieurs pays, à l'instar de l'Inde, afin de partager les bonnes pratiques et d'évaluer les acquis de l'Algérie. À ce titre, la cheffe de mission a repris les chiffres avancés par le secrétaire d'État, notant que la contribution des start-up créées par les Algériens de l'étranger atteint déjà un taux considérable de 15 à 20%. Elle a enfin insisté sur l'importance cruciale de mesurer cet engagement de la diaspora. Il convient de rappeler que cette édition s'inscrit dans le sillage d'une première rencontre tenue le 13 juillet 2025 à Alger, là aussi en partenariat avec l'OIM. Cet atelier inaugural, étalé sur deux jours et organisé pour la première fois en Algérie vise à mettre en lumière les expériences algériennes, à échanger les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de mobilisation des communautés à l'étranger, à présenter des innovations numériques, à l'instar de la plateforme iDiaspora, et à explorer la place que l'Algérie pourrait occuper dans les initiatives multilatérales émergentes.

À cette occasion, la cheffe de mission de l'OIM avait rappelé que les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine avaient atteint 857 milliards de dollars en 2023, un levier dont l'impact dépasse largement le seul volet économique pour toucher également les dimensions sociale, entrepreneuriale et culturelle, encore sous-exploitées selon la responsable onusienne.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

La Palestine réclame des « mesures dissuasives » contre le « terrorisme » des colons en Cisjordanie occupée

La Palestine a appelé la communauté internationale à mettre fin au soutien du gouvernement israélien au « terrorisme » des colons en Cisjordanie occupée, réclamant des mesures concrètes et dissuasives.



«Il est temps de rectifier la politique israélienne et de mettre fin à l'approche du gouvernement consistant à parrainer l'extrémisme, à fournir une couverture politique et sécuritaire au terrorisme des colons, à encourager de nouvelles attaques et à soustraire leurs auteurs à toute responsabilité », a déclaré le ministère palestinien des Affaires étrangères dans un communiqué. Des colons israéliens ont attaqué plusieurs villages palestiniens tôt dimanche, incendiant 12 véhicules et inscrivant des slogans racistes sur les murs de maisons palestiniennes, selon le ministère. Ce dernier a qualifié ces attaques de « nouvelle agression criminelle » visant les civils palestiniens et leurs biens, les inscrivant dans une escalade continue du « terrorisme organisé des colons » dans les territoires palestiniens occupés. Le ministère a tenu le gouvernement israélien pleinement et directement responsable de ces attaques et de leurs conséquences. Il a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer leurs responsabilités juridiques et morales en prenant des mesures internationales concrètes pour dissuader les violences des colons et assurer une protection internationale aux Palestiniens.

Il a également demandé que les auteurs de ces attaques, ainsi que ceux qui les encouragent ou leur apportent une couverture, soient tenus responsables de leurs actes, mettant fin à l'impunité dont ils bénéficient. Le ministère a en outre réclamé l'imposition de sanctions internationales contre le système de colonisation, notamment à l'encontre des colons, des organisations et des entités qui financent, soutiennent ou encouragent leurs attaques, ainsi que des entreprises impliquées dans les activités de colonisation. Il a réitéré son appel à la création d'un État palestinien indépendant et souverain sur les territoires occupés, avec Jérusalem-Est pour capitale. La police israélienne a affirmé avoir ouvert une enquête sur ces attaques, sans préciser si des suspects avaient été arrêtés. Quelque 750 000 colons vivent dans 156 colonies illégales et 360 avant-postes à travers la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est occupée.

En octobre, l'armée israélienne et les colons ont mené 3 133 attaques, selon les données de la Commission palestinienne de résistance à la colonisation et au mur.

Ces attaques comprennent 1 764 incidents attribués à l'armée et 1 369 aux colons, selon les mêmes données.

Ces dernières agressions s'inscrivent dans un contexte d'intensification des attaques de l'armée israélienne et des colons contre les Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie occupée depuis le lancement par Israël de sa guerre génocidaire contre Gaza, en octobre 2023.

GUERRE GÉNOCIDAIRE CONTRE GAZA : FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Les conséquences de l'hiver à Gaza, une « catastrophe d'origine humaine »

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a mis en garde contre l'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Gaza avec la baisse des températures et les précipitations, estimant que la situation dépasse les conséquences habituelles de l'hiver et constitue une « catastrophe d'origine humaine ». Dans un entretien avec la presse lundi, le porte-parole de la Fédération, Tommaso Della Longa, a indiqué que les pluies et les inondations avaient submergé les tentes des personnes déplacées, alors que de nombreux habitants ne disposent toujours pas d'un abri sûr. « Il est absolument inacceptable de voir les images qui nous parviennent de la bande de Gaza, où des familles entières vivent dans des tentes inondées et ont, une nouvelle fois, perdu tout ce qu'elles possédaient », a-t-il déclaré. Il a souligné l'importance cruciale d'accroître l'aide humanitaire et d'en garantir l'acheminement régulier, précisant que les organisations humanitaires, dont le Croissant-Rouge palestinien, ne disposent pas des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de la population de la bande de Gaza. Le porte-parole a averti que la situation continuerait de se détériorer si la communauté internationale et les organisations humanitaires ne parvenaient pas à acheminer davantage d'aide pour soutenir les habitants. Évoquant la tragédie humanitaire en cours dans le territoire et les risques auxquels sa population est exposée en raison du froid intense, il a déclaré : « Je ne peux même pas imaginer ce que signifie, pour un père, être incapable de fournir à ses enfants une couverture, un abri ou un endroit sûr. » Tommaso Della Longa a insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions humanitaires à Gaza dans les plus brefs délais, mettant en garde contre les conséquences persistantes de la crise pour les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants. Il a notamment fait état de décès de nourrissons dus à l'hypothermie, soulignant que les enfants figuraient parmi les catégories les plus durement touchées, après avoir été privés, pour beaucoup d'entre eux, d'accès à l'éducation et aux services de santé pendant des années. Décrivant les conditions de vie des enfants dans la bande de Gaza, confrontés à des circonstances extrêmement difficiles, il a déclaré : « Les enfants de Gaza ne peuvent ni jouer ni sourire, car ils vivent dans un environnement où ils ne savent même pas s'ils seront encore en vie le lendemain. C'est absolument inacceptable. »

LE CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE, MÉLENCHON, APPELLE À LA LIBÉRATION DU MÉDECIN PALESTINIEN ABOU SAFIYA DÉTENU PAR L'ARMÉE SIONISTE

Jean-Luc Mélenchon, candidat à l'élection présidentielle prévue l'année prochaine en France, a renouvelé son appel à la libération du Dr Houssam Abou Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan, arrêté par Israël dans la bande de Gaza en décembre 2024 et détenu depuis lors. Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise (LFI) à l'élection présidentielle de 2027, a affirmé : « Nous devons sauver le médecin palestinien Houssam Abou Safiya. » Partageant également le lien vers la pétition lancée par Amnesty International pour réclamer la libération du médecin palestinien, Mélenchon a indiqué, dans un message vidéo publié conjointement avec Mathilde Panot, présidente du groupe parlementaire LFI à l'Assemblée nationale, que le Dr Abou Safiya était détenu illégalement par les autorités israéliennes depuis près de deux ans. Mélenchon a rappelé qu'aucune accusation n'avait été portée contre le médecin depuis son arrestation et qu'aucune procédure judiciaire n'avait été engagée à son encontre. Soulignant que le Dr Abou Safiya était resté jusqu'au dernier jour à l'hôpital où il exerçait dans la bande de Gaza, Mélenchon a estimé que défendre ce médecin palestinien, qui avait refusé d'abandonner ses patients, revenait à défendre l'ensemble du corps médical. Les autorités israéliennes avaient annoncé l'interdiction d'entrée sur leur territoire des deux responsables politiques français, Mélenchon et Panot, leur reprochant leurs positions « extrêmement hostiles » à l'égard d'Israël.

LE PARCOURS DE LA DÉTENTION DU DR ABOU SAFIYA

Le 27 décembre 2024, l'armée israélienne avait pris d'assaut l'hôpital Kamal Adwan et arrêté plusieurs personnes, dont le Dr Abou Safiya. Les images du médecin palestinien marchant seul, en blouse blanche, au milieu des décombres en direction de chars israéliens, peu avant son arrestation, étaient devenues l'un des symboles de la résistance à l'occupation dans la bande de Gaza.

Détenu depuis près de deux ans par Israël dans des conditions difficiles et connu pour souffrir de problèmes de santé, le Dr Abou Safiya aurait été soumis à des actes de torture et à une négligence médicale. Le tribunal de district de Beersheba, en Israël, avait également décidé, le 28 avril, de prolonger sa détention en vertu de la loi sur les « combattants illégaux », sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. Le tribunal a, pour la dernière fois, décidé le 18 novembre de prolonger sa détention de six mois supplémentaires.

BRÛLURES D'ESTOMAC

4 solutions pour les calmer !

Les brûlures d'estomac correspondent à un reflux anormal du contenu de l'estomac ! La sensation de brûlure d'estomac n'est jamais agréable !

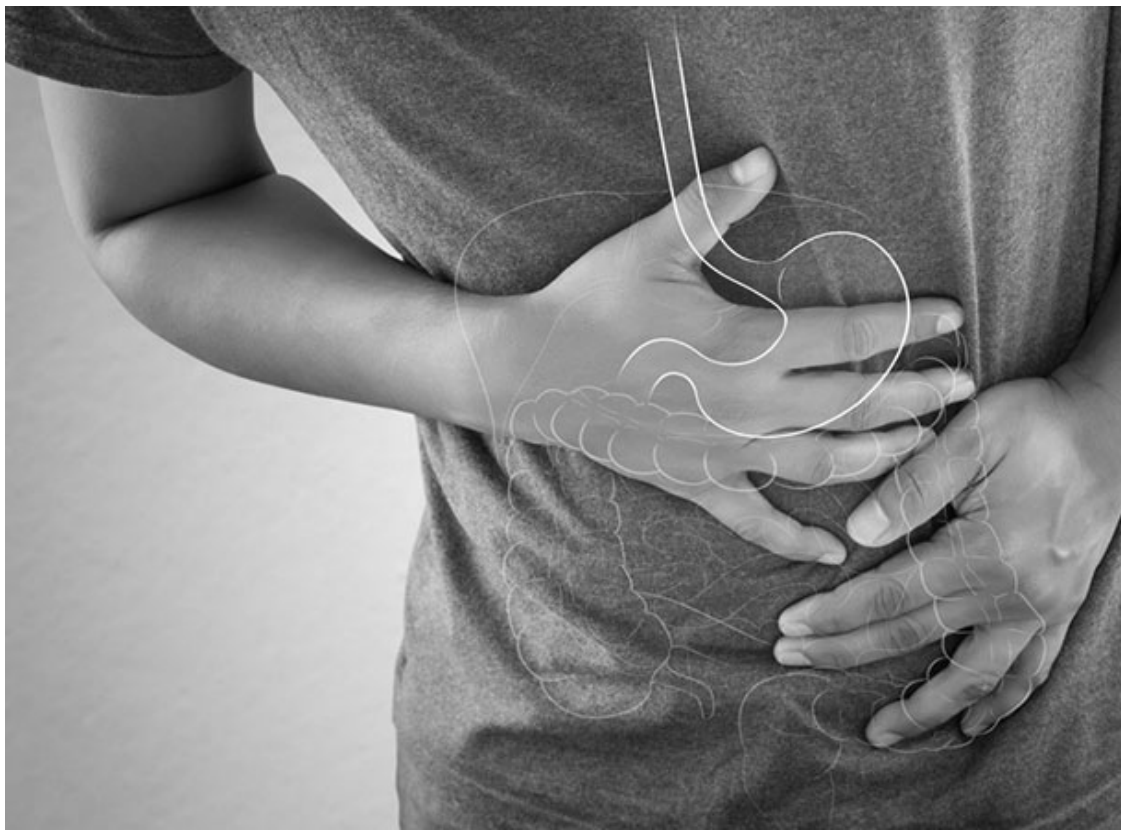

Plusieurs aliments peuvent être en cause : épices, aliments acides, boissons alcoolisées, café ou encore repas trop copieux. Comment faire pour les traiter ? Découvrez 4 solutions naturelles pour les calmer.

LA RÉGLISSE COMME ANTI-INFLAMMATOIRE

La réglisse est reconnue pour ses propriétés anti-inflammatoires, cicatrisantes, qui aident à lutter contre les acidités et les ulcères de l'estomac ! La racine de réglisse contient des composés actifs tels que l'acide glycyrrhizique, qui possède des propriétés anti-inflammatoires et antispasmodiques. Ces propriétés peuvent aider à soulager les symptômes de brûlures d'estomac

L'ARGILE POUR APAISER LES BRÛLURES D'ESTOMAC

L'argile, verte ou blanche, consommée sous forme de poudre, présente un intérêt important pour calmer les brûlures d'estomac. Elle agit comme un pansement gastrique qui aide à soulager. L'argile est riche en minéraux et en oligo-éléments, tels que le calcium, le magnésium, le fer et le potassium, qui peuvent aider à réduire l'inflammation et soulager les douleurs d'estomac. Attention cependant, à boire suffisamment d'eau pour éviter la constipation.

LA MAUVE PROTÈGE DES BRÛLURES

La mauve sous forme de tisane aide à calmer les brûlures d'estomac. Cette fleur contient des propriétés qui agissent comme un pansement gastrique. La mauve aide à soulager des irritations et des brûlures d'estomac en formant un rempart sur les muqueuses de l'appareil digestif.

LES HUILES ESSENTIELLES SOULAGENT

Les huiles essentielles de basilic tropical ou de menthe poivrée soulagent les brûlures d'estomac, les spasmes et facilitent la digestion.

PRENDRE SOIN DE VOS PIEDS

Prévenir et traiter la mycose pendant l'été

L'été est synonyme de chaleur, de baignades et de sandales. Cependant, cette période de l'année présente également un risque accru de mycose des pieds.

Aussi connue sous le nom de pied d'athlète, cette infection fongique peut causer des démangeaisons, des rougeurs et des fissures douloureuses.

Voici comment prévenir et traiter cette affection courante.

PRÉVENTION

La prévention est la clé pour éviter la mycose des pieds. En été, la chaleur et l'humidité créent un environnement propice à la prolifération des champignons.

Voici quelques conseils pour garder vos pieds sains :

Hygiène rigoureuse : lavez vos pieds quotidiennement avec de l'eau et du savon, puis séchez-les soigneusement, en insistant entre les orteils.

Chaussures adaptées : Portez des chaussures ouvertes ou des sandales pour permettre à vos pieds de respirer. Évitez les chaussures fermées et les chaussettes synthétiques qui retiennent la transpiration.

Protection dans les lieux publics : portez des tongs ou des sandales dans les douches publiques, les piscines et les vestiaires pour éviter le contact direct avec le sol.

Changement de chaussettes : Changez de chaussettes quotidiennement, voire plus souvent si vous transpirez beaucoup.

TRAITEMENT

Si malgré toutes vos précautions vous développez une mycose des pieds, il est essentiel de la traiter rapidement pour éviter qu'elle ne s'aggrave.

Voici quelques mesures à suivre :

Produits antifongiques : Utilisez des crèmes, des poudres ou des sprays antifongiques disponibles en pharmacie. Appliquez-les selon les recommandations jusqu'à disparition complète des symptômes.

Hygiène continue : Maintenez une bonne hygiène des pieds tout au long du traitement et au-delà pour prévenir les récidives.

Consultation médicale : Si les symptômes persistent malgré le traitement, consultez un médecin. Un traitement plus fort ou une prescription peut être nécessaire.

En conclusion, prendre soin de vos pieds pendant l'été demande un peu d'attention et de prévention.

PIQÛRES DE GUÊPES, ABEILLES ET FRELONS

Comment les différencier et les traiter ?

Lorsqu'on profite des beaux jours, il n'est pas rare de se faire piquer par un insecte hyménoptère, comme une guêpe, une abeille ou un frelon.

Si la douleur et l'inflammation locale sont généralement bénignes, il est important de savoir identifier l'insecte et de réagir de manière adéquate, surtout en cas de réaction allergique.

Différencier les insectes

Guêpe

Corps rayé jaune et noir, abdomen fin, antennes courtes. Elle possède un dard lisse qu'elle peut utiliser à plusieurs reprises.

Piqûre de guêpe et d'abeille : comment les différencier ?

Abeille

Corps jaune et noir, abdomen plus large et velu, antennes longues. Suite à la piqûre, elle perd son dard barbelé et meurt.

Frelon

Taille plus grande que la guêpe et l'abeille, corps jaune et orange avec des bandes noires larges. Son dard est lisse et il peut piquer plusieurs fois.

Réactions aux piqûres

Réaction locale : C'est la réaction la plus fréquente. Elle se traduit par une douleur, une rougeur, un gonflement et parfois une démangeaison autour de la piqûre. Ces symptômes disparaissent généralement en quelques heures.

Réaction allergique : Plus rare, mais plus grave, la réaction allergique peut se manifester par des symptômes tels que :

Gonflement important du visage ou de la gorge

Difficultés respiratoires

Nausées, vomissements

Urticaire (boutons rouges qui démangent)

Chute de tension

Perte de connaissance

En cas de réaction allergique, il est indispensable d'appeler immédiatement le 15 ou le 112.

Traitement d'une piqûre

Réaction locale :

Appliquez une compresse froide sur la zone piquée pour réduire la douleur et l'inflammation.

Vous pouvez également prendre un médicament contre la douleur en vente libre, comme du paracétamol ou de l'ibuprofène.

Si la piqûre se situe sur une zone sensible, comme le visage ou les yeux, consultez un médecin.

Réaction allergique :

En attendant les secours, installez la victime en position allongée, les jambes surélevées.

Si elle présente des difficultés respiratoires, pratiquez la respiration artificielle.

En cas de gonflement du visage ou de la gorge, injectez de l'adrénaline si vous en possédez (à condition d'avoir été formé à son utilisation).

En suivant ces conseils simples, vous pourrez profiter de l'été en toute sécurité et savoir comment réagir en cas de piqûre.

Faut-il mettre du gras sur une brûlure ?

Contrairement à une idée reçue tenace, il ne faut JAMAIS mettre de corps gras sur une brûlure. Cette pratique, loin de soulager la douleur et d'accélérer la cicatrisation, peut aggraver la blessure et retarder la guérison. En effet, les corps gras, comme la crème grasse, le beurre, l'huile ou la vaseline, forment une barrière imperméable qui empêche la chaleur de s'évacuer et favorise la macération de la peau, augmentant le risque d'infection.

Que faire en cas de brûlure ?

Les premiers gestes à adopter après une brûlure sont cruciaux pour limiter les dommages et favoriser une guérison optimale :

Refroidir la brûlure immédiatement. Passez la zone brûlée sous l'eau froide (entre 15°C et 20°C) pendant au moins 20 minutes. Cela permet de stopper le processus de brûlure et de limiter la douleur.

Retirer les vêtements et bijoux qui entourent la brûlure, mais ne le faites SURTOUT pas si la peau est arrachée ou collée à ceux-ci.

Ne pas percer les cloques. Elles protègent la plaie et favorisent la cicatrisation. Couvrir la brûlure avec un pansement stérile. Si vous n'avez pas de pansement stérile, utilisez un tissu propre et sec. Prendre des antalgiques si la douleur est intense.

Consulter un médecin en cas de brûlure grave de type 2 ou 3 (plus grande que la taille de la main, profonde, sur le visage, les mains, les pieds ou les organes génitaux).

En cas de doute, il est toujours préférable de consulter un médecin.

Voici quelques informations supplémentaires à retenir

N'utilisez jamais de glace pour refroidir une brûlure. Cela pourrait aggraver la blessure.

N'appliquez jamais de produits anesthésiants locaux sur une brûlure. Cela pourrait retarder la guérison.

Ne buvez pas d'alcool après une brûlure. Cela pourrait déshydrater votre corps et retarder la guérison.

Avec un peu d'attention et de connaissance, vous saurez comment réagir face à une brûlure et aider vos proches en cas d'accident.

Selection du jour

TF1

21h10

Canap 92



Présenté par : Étienne Carbonnier
Étienne Carbonnier est aux commandes de «Canap», divertissement très prisé des moins de 50 ans. Dans ce numéro, Étienne Carbonnier propose une plongée dans les années 1990 et fait un saut dans le passé avec les Jeux olympiques d'Albertville, l'ouverture d'Eurodisney, la télé des Inconnus... et l'arrivée d'une voiture révolutionnaire: la Twingo ! Au programme également, les émissions qui cartonnaient à l'époque : «Coucou c'est nous», présentée par Christophe Dechavanne ; «Les Grosses Têtes», alors animée par Philippe Bouvard ; «Sacrée soirée» avec Patrick Sabatier aux manettes ; «Le grand bluff» de Patrick Sébastien ; «La cuisine des mousquetaires» et l'inénarrable Maïté.

-5

21h05

Mécaniques du journalisme

Présenté par : MÃ lanie Taravant
Le 24 novembre 2021, Nicolas Hulot annonce qu'il se «retire définitivement de la vie publique». Le lendemain doit être diffusé dans «Envoyé spécial» une enquête de Virginie Vilar sur l'ancien ministre. La journaliste est parvenue à recueillir le témoignage de plusieurs femmes l'accusant d'agression sexuelle ou de viol. C'est la chute spectaculaire de l'une des personnalités préférées des Français, icône de l'écologie. Comment la journaliste est-elle parvenue à convaincre ces femmes de parler?? Comment a-t-elle vérifié leurs témoignages?? Comment cette enquête de quatre ans a-t-elle pu voir le jour??



M6

21h10

Quel est l'âge de votre cerveau ?

Présenté par : Olivier Minne, Steven Laureys
Quel âge a réellement votre cerveau ? Pour le découvrir, Olivier Minne anime un grand quiz familial réunissant 100 candidats et quatre célébrités. Au programme : 40 questions ludiques et scientifiques destinées à tester la mémoire, la logique, la concentration ou encore la rapidité de réflexion. Les téléspectateurs sont invités à jouer en même temps que les participants et à comparer leurs résultats, toutes générations confondues.



france 2

21h10

Le plus beau pays du monde



Réalisateur : Fred Fougea, Aurélie Saillard
Des lagons de Polynésie aux forêts de Guyane, des volcans de La Réunion aux côtes des Antilles, cette exploration révèle les récits les plus fascinants du monde vivant. Des histoires d amour et de rivalité, de survie et de combats, dans lesquelles les forêts cachent des trésors et les humains murmurent aux oreilles des animaux. Un ocelot rattrapé par son instinct sauvage, des singes qui s'empiffrent pour devenir plus sexy, une femme qui danse avec les raies, un duo de ratons laveurs braqueur de cuisine, un jeune garçon qui gagne la confiance d'un cheval sauvage... Bienvenue en France ! Une France tropicale, exubérante, bercée par trois océans.

france 3

21h10

Alex Hugo

Avec Samuel Le Bihan, Fabien Baïardi, Lionnel Astier, Henri Giey, Wendy Nieto, Catherine Vinatier, Luc Palun, Florence Hebbelynck, Damien Witecka, Alexis Robino, Sébastien Gill, Barthélemy Goutet, Killian Merly, Magali Bonat
Après un hiver rigoureux, le printemps puis l'été sont arrivés à Lusagne. La fonte des neiges transforme les paysages alors que la nature revient à la vie... et que l'on retrouve dans le glacier la dépouille d'une jeune femme. Le corps est remarquablement conservé et la blessure par balle ne laisse aucun doute sur les causes de la mort.



W9

21h25

Les Bodin's enquêtent en Corse

Avec Vincent Dubois, Jean-Christian Fraiscinet, Jean-François Perrone, Nathanaël Maïni, Didier Ferrari, Anto Mela, Toinou MASSIANI
Investi d'un pouvoir surnaturel transmis par le fantôme de son père, Christian voit s'accomplir un futur meurtre dans un rêve prémonitoire. Un certain Pasqualini, producteur de clémentines dans la région d'Aléria sur la côte orientale de la Corse, sera assassiné dans sept jours par une nuit de pleine Lune. Mais comment interpeller le meurtrier d'un mort-qui-n'est-pas-mort ? Grâce au bon sens légendaire et au caractère tyrannique de Maria, prête à emmerder tous les Corses pour en sauver un, et aux rares éclairs de génie de son grand benêt de fils Christian.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

700 **LA BANQUE MONDIALE** a annoncé, un financement de plus de 700 millions de dollars américains en vue de soutenir les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'eau au Niger.

ÉTATS-UNIS

Avec 258 sièges, les démocrates décrochent leur plus large majorité à la Chambre depuis 1992

Les démocrates ont remporté 258 sièges à la Chambre des représentants des États-Unis à l'issue des élections de mi-mandat du 3 novembre, leur meilleur résultat dans cette assemblée depuis plus de trente ans, selon les résultats publiés dimanche par l'Associated Press (AP). Les républicains en ont obtenu au moins 173 à l'échelle nationale.



Le parti a atteint ce total après la victoire du démocrate Chuck Hubbard sur la républicaine sortante Virginia Foxx, élue de longue date de la 5e circonscription de Caroline du Nord, à l'issue d'un recomptage des voix. Selon l'AP, Hubbard l'a emporté avec 330 voix d'avance sur quelque 287 000 suffrages exprimés. Sa victoire porte à 44 le nombre de sièges gagnés par les démocrates à l'échelle nationale, au-delà des 40 sièges supplémentaires remportés lors des élections de mi-mandat de 2018, pendant le premier mandat de Donald Trump.

Dans un message publié sur le réseau social américain X, Hubbard a remercié Foxx pour son engagement à assurer une transition sans heurts, après que celle-ci a reconnu sa défaite et l'a félicité pour sa victoire. Les démocrates ont remporté 11 des 14 sièges de Caroline du Nord à la Chambre. Avec 258 sièges, les démocrates égalent leur résultat de 1992, année de l'élection de Bill Clinton à la présidence, et dépassent d'un siège celui de 2008, lorsque Barack Obama a remporté la présidentielle, d'après les archives de la Commission électorale fédérale (FEC).

Quatre sièges restent à pourvoir, un dans le Minnesota, un dans le Tennessee et deux en Louisiane, où des seconds tours sont prévus en décembre.

Les démocrates ont également repris le contrôle du Sénat, où ils ont remporté 56 sièges sur 100, selon l'AP. Donald Trump devra ainsi composer avec un Congrès contrôlé par l'opposition durant les deux dernières années de son mandat.

Forts de leur majorité dans les deux chambres, les démocrates devraient donner la priorité à des mesures sur le coût de la vie et les soins de santé, faire pression pour mettre fin à la guerre des États-Unis contre l'Iran et mener des enquêtes sur l'administration Trump. Hakeem Jeffries, chef de file des démocrates à la Chambre et candidat de son parti à la présidence de l'assemblée, pourrait devenir le premier élu noir à occuper cette fonction lors de l'installation du nouveau Congrès en janvier. Au Sénat, le chef de file démocrate Chuck Schumer fait face à la candidature du sénateur du Maryland Chris Van Hollen au poste de chef de la majorité. Le vote interne du parti est prévu le 1er décembre.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie, porte d'accès vers l'Afrique et la Méditerranée

L'Algérie, un pied en Méditerranée, un pied en Afrique. Au Nord, à deux heures de l'Europe. Au sud, à la porte du Sahel, du Niger, du Mali, de la Mauritanie. À l'Est, la Libye, la Tunisie. À l'Ouest, le Maroc, et le Sahara occidental.

C'est une position unique au monde. Une position que l'Algérie a longtemps sous-utilisée, et qu'elle est en train, enfin, de transformer en force. C'est le message qu'a porté le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, hier, à l'ouverture de la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026). « Les grands projets structurants que connaît le pays dans les domaines ferroviaire, portuaire et routier permettront de renforcer l'interconnexion entre les différentes régions du pays, d'accompagner l'exploitation des ressources naturelles et de conforter la position de l'Algérie en tant que porte d'accès vers sa profondeur africaine et son espace méditerranéen». La phrase est simple. Mais elle résume toute une stratégie. Toute une vision. Celle du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie, c'est plus de 2,38 millions de km2. C'est le plus grand pays d'Afrique. C'est le 10e plus grand pays du monde. On ne peut pas développer un pays comme ça sans routes, sans chemins de fer, sans ports.

C'est ce que le ministre a rappelé : l'importance de ces projets ne réside pas seulement dans leur ampleur matérielle, mais également dans leur portée stratégique, notamment en matière d'amélioration de l'interconnexion régionale, de soutien à l'activité économique et d'accompagnement de l'exploitation des ressources naturelles. Quand on construit une route dans le Grand-Sud, on ne construit pas seulement une route. On désenclave une région, on permet aux agriculteurs d'écouler leurs produits, on permet aux entreprises d'aller chercher du phosphate, du fer, de l'or, du lithium, on permet aux jeunes de trouver du travail sans quitter leur wilaya. Quand on construit un chemin de fer entre Alger et Tamanrasset, entre Oran et Béchar, entre Constantine et Annaba, on ne construit pas seulement une voie ferrée. On crée un corridor. Un corridor qui part de la Méditerranée et qui descend jusqu'au cœur de l'Afrique. Et quand on construit un port en eau profonde, comme le port d'El Hamdania à Cherchell, on ne construit pas seulement un port. On construit une porte. Une porte par laquelle les marchandises africaines vont entrer en Europe, et les marchandises européennes vont entrer en Afrique, en passant par l'Algérie. C'est ça, être une porte d'accès. C'est être le passage obligé. Le hub. Le SITP 2026, qui se poursuit jusqu'à jeudi, avec plus de 220 entreprises exposantes, n'est pas un simple salon. C'est une vitrine.

Une vitrine du savoir-faire national et des technologies de pointe. C'est ce qu'a souligné le ministre : ce rendez-vous permet de présenter les dernières technologies et équipements utilisés dans les domaines du génie civil et des ouvrages d'art, outre l'encouragement de l'échange d'expertise entre les opérateurs nationaux et leurs homologues étrangers. Pendant des années, les grands projets en Algérie, c'était les étrangers qui les faisaient. Les Chinois, les Turcs, les Italiens, les Espagnols. Les Algériens regardaient.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les entreprises nationales sont là. Elles exposent. Elles montrent leurs capacités. Elles prouvent qu'elles peuvent être des partenaires essentiels dans la réalisation des grands projets.

Elles ont appris. Elles ont grandi. Elles ont des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers qualifiés. Elles ont des machines modernes. Elles peuvent construire des autoroutes, des ponts, des tunnels, des barrages, des ports, des voies ferrées. Et le SITP, c'est le moment où elles le montrent au monde. Aux investisseurs étrangers, aux délégations africaines, aux partenaires européens, qui viennent voir : « L'Algérie, qu'est-ce qu'elle sait faire ? »

Mais le ministre n'est pas venu seulement pour faire des éloges. Il est venu aussi pour mettre la pression. Pour rappeler les exigences. Première exigence : respecter les délais, respecter les normes, maîtriser les technologies modernes de réalisation et de suivi des chantiers. « L'ensemble des acteurs (administration, entreprises, bureaux d'études, compétences) doivent assumer leurs responsabilités en vue d'améliorer les performances, de respecter les délais de réalisation et les normes en vigueur », a-t-il insisté. C'est un message clair : fini les chantiers qui durent 10 ans au lieu de 3 ans. Fini les dépassements de budget. Fini les routes qui s'effondrent au bout d'un hiver. L'Algérie veut des infrastructures de qualité, livrées à temps.

La formation des ingénieurs, des techniciens et des travailleurs qualifiés, ainsi que le développement de leurs compétences en adéquation avec les évolutions technologiques, constituent une garantie fondamentale de la réussite et de la pérennité des projets, a souligné le ministre.

On ne construit pas un pays avec des machines seulement. On le construit avec des hommes et des femmes formés. C'est pour cela que le secteur a accordé une importance particulière à la participation des écoles et des établissements de formation qui lui sont affiliés à cette édition du Salon, dans le but de renforcer le lien entre la formation et les exigences du terrain. L'école doit parler au chantier.

Le chantier doit parler à l'école. C'est comme ça qu'on forme des ingénieurs qui savent construire un pont qui tient, et pas seulement qui savent dessiner un pont sur un papier. C'est peut-être la nouveauté la plus importante de ce SITP 2026. La présence des start-up. Des jeunes. Des idées innovantes. Des solutions nouvelles dans les domaines de la numérisation, de la gestion intelligente des infrastructures et de la protection de l'environnement. Le ministre a souligné l'importance de cette présence, qui témoigne de la confiance accordée aux capacités des jeunes et à leurs idées innovantes. Et il a appelé les grandes entreprises à ouvrir leurs portes aux start-up, à les associer à la réalisation des projets et à tirer profit des solutions qu'elles proposent. C'est un changement de mentalité. Avant, les grands groupes ne voulaient pas entendre parler des start-up. Ils les considéraient comme des petits joueurs. Aujourd'hui, le ministre leur dit : « Associez-les. Utilisez leurs solutions. Elles peuvent vous faire gagner du temps, de l'argent, de la qualité. » Une start-up qui propose un logiciel pour suivre un chantier en temps réel, avec des drones, avec de l'intelligence artificielle, ça vaut de l'or. Une start-up qui propose un béton plus écologique, plus résistant, ça vaut de l'or. Une start-up qui propose une solution pour gérer le trafic dans une grande ville, ça vaut de l'or. Au final, qu'est-ce que cela veut dire, « porte d'accès vers l'Afrique et la Méditerranée » ? Cela veut dire que demain, un camion qui part de Lagos, au Nigeria, pourra monter jusqu'à Alger, en passant par la Transsaharienne, et embarquer sur un bateau pour Marseille, pour Gênes, pour Barcelone, en 48 heures.

Cela veut dire que demain, un conteneur qui arrive de Chine au port d'El Hamdania pourra être déchargé, mis sur un train, et arriver à Tamanrasset, puis à Niamey, puis à Bamako, en quelques jours, au lieu de quelques semaines. Cela veut dire que demain, l'Algérie ne sera plus seulement un pays qui exporte du pétrole et du gaz. Elle sera un pays qui exporte des services logistiques, qui fait transiter, qui connecte, qui relie.

Elle sera le pont entre deux mondes : le Nord et le Sud. La Méditerranée et l'Afrique. L'Europe et le Sahel. C'est une ambition immense. Mais c'est une ambition réaliste. Parce que la géographie est là. Parce que les projets sont là. Parce que les entreprises sont là. Parce que les jeunes, les ingénieurs, les start-up sont là.

Le SITP 2026, c'est la preuve que l'Algérie ne se contente plus de rêver de cette position. Elle la construit. Route par route. Rail par rail. Port par port. L'Algérie, porte d'accès vers l'Afrique et la Méditerranée. Ce n'est plus un slogan. C'est un chantier.

B. KH.